

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION
ET LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DE WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR ALFAWAKI
SOUS PREFECTURE D'AMZOER RURAL
CANTON BOUBOULA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BOUBOULA

Période de 2022-2026



Elaboré par la population du canton Bouboula
Avec l'accompagnement technique du consortium BCI- ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Alfawaki

Session de validation du PDL du canton de : **Bouboula**

En date de **30/ 07 / 2022**

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le **30/ 07 / 2022**

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par : **le président du CDA, Djebe Nadengar**

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Djebe Nadengar Secrétaire général du département **Président du CDA**
2. Loukaram Izachiel
2. Dorkom , Chef sous-secteur ANADER
3. Abdoulaye Mahamat Daoud, IDEN
4. Khatir Moussa, Secteur d'élevage
5. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier
6. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD
7. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG APDS représentant société Civil

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteur

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton Bouboula représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Hassan Daoud, Secrétaire générale ADC
2. Abakar Mahamat , Vice-Président ADC
3. Mahamoud Mahamat Ali , Commissaire au compte ADC
4. Ibrahim Ismail Trésorier général ADC
5. Abdallah Alio Bahar, Membre ADC

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Bouboula

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **14,5/ 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton B est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) : X

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)




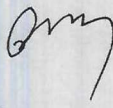


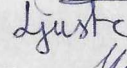


Décision du CDA de Dar Alfawaki : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton **Bouboula** en sa session le **14,5 / 07 / 2022**.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

1. Djebe Nadengar , Président du CDA 
2. Bahar Abokora Daoud, Représentant des producteurs Vice-Président CDA 
3. Loukaram Ezechiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
8. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG 

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui



Table des matières

I-INTRODUCTION	8
II-CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DU PLAN	8
III-METHODOLOGIE ET DEMARCHE D'ACTUALISATION	9
IV- GENERALITES PHYSIQUE DU CANTON	11
4.1- PRESENTATION GEAGRAPHIQUE	11
4.2 Caractéristique physique du canton	12
4.2.1- Le Relief	12
4.2.2- Le climat	12
4.3- L'hydrographie	13
4.4- Les ressources naturelles	13
4.4.1- Le Sol	13
4.4.2- La végétation et la flore.....	14
4.4.3- La faune	15
V-MILIEU HUMAIN	15
5.2- Caractéristiques démographiques	16
5.3- Organisation sociale, politique et culturelle	17
5.4- Organisations modernes	17
6.2-Infrastructures socio-sanitaires	19
6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	20
6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRIcoles	20
6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON	22
VII-ACTIVITES ECONOMIQUES	23
7.1-Agriculture	23
7.2-ElèVage	24
7.3-COMMERCE	24
7.4-Artisanat	25
7.5-Cueillette	25
VIII-Synthèse d'analyse des problèmes des groupes des villages du canton Bouboula	26
Domaine : Agriculture-Elevage	26
Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles	29
Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport	31
Domaine : santé, eau et assainissement	33
Domaine : Action sociale et genre	36
Domaine : Economie	38
Domaine : Gouvernance, paix et sécurité	39
IX-SOMMAIRES DES GRANDS AXES DES DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	41
X-Tableau 12 : PRIORISATION DES PROJETS DU CANTON BOUBOULA	43

XI-MECANISME DE MISE EN OUEUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D’ACTION	Erreur ! Signet non défini.
▪ Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
▪ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :.....	Erreur ! Signet non défini.
▪ Stratégie de pilotage et de suivi du programme	Erreur ! Signet non défini.
▪ Stratégie de suivi	Erreur ! Signet non défini.
XII-Programme annuel des projets	55
▪ Diffusion du Plan de Développement Local	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION	57
ANNEXES	57
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERAL CANTONALE DE LACEMENT DU PROCESSUS D’ACTUALISATION DU PDL	58
PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L’ADC	59
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)	60
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE PRIORISATIONS DES PROJETS	61
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL	62

Liste des abréviations

Sigle	Signification
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	Inspection pédagogique d'éducation primaire
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
MI	Mètre linéaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungaha, Biltine, et Ouara
PUI	Première urgence international
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad

Sigle	Signification
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
AME	Association des mères des élèves
OSC	Organisation des sociétés civiles

I- INTRODUCTION

Le canton Bouboula est l'un des cantons du Département de Dar Alfawaki, Province de Wadi Fira. Il avait autrefois une économie très développée grâce à son agriculture pluviale, maraîchères, ses multiples sites des vergers et son élevage. Les aléas climatiques de ces dernières années, l'insuffisance des terres fertiles, l'appauvrissement des sols cultivables, la dégradation des ressources naturelles et pastorales ont mis en difficulté cette économie.

Au-delà d'une simple liste des besoins, les communautés doivent pouvoir planifier, exécuter et évaluer leurs plans d'actions sur la base d'une bonne identification de leurs problèmes, contraintes, atouts et potentialités, dont elles analysent les causes et les effets.

Cette gestion locale nécessite une volonté commune et ferme de ces dernières à planifier leur développement et à mobiliser les ressources locales disponibles pour financer ou cofinancer les projets prioritaires planifiés. Compte tenu de dynamisme des communautés du canton Bouboula, la logique d'actualiser son PDL s'avère importante. Le canton a actualisé son plan de développement avec l'appui technique et financier du projet Revanche pour une période de trois années, il est arrivé une fois de plus à expiration. C'est ainsi qu'il mérite d'être actualisé pour prendre en compte certaines insuffisances constatées au cours de sa mise en œuvre. Ce plan actualisé est le fruit de plusieurs concertations villageoises et inter- villageoises animées par les acteurs endogènes que sont les animateurs locaux volontaires sous la conduite de l'ADC et l'équipe du projet. Le plan de développement local est un guide d'orientation des actions, car tous les projets et programmes pourront se servir de ce plan pour la mise en œuvre de leurs activités. Il est l'émanation de la population elle-même car axé sur l'approche participative impliquant toutes les catégories socio-professionnelle du canton. Plusieurs actions ont été identifiées et planifiées par les communautés.

Avant le démarrage de processus d'actualisation, une auto-évaluation de l'ADC a été réalisée. C'est une étape très importante du processus car elle a permis de faire le bilan général du premier PDL et de ressortir les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre afin de parvenir à une identification réaliste des projets.

Cette actualisation du PDL a été rendu possible grâce à l'appui technique du « Projet d'Appui à la structuration, animation et planification locale dans les provinces de Wadi Fira et Ouaddaï (**PASAP/WAFO**) mis en œuvre par le consortium **BCI/AI-Takhadoum** dans le cadre du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (**SAN 11eme FED**). La nouvelle stratégie retenue permettra aux structures cantonales de développement notamment l'ADC/CCD et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre du nouveau PDL et d'attirer l'appui des partenaires au développement

II- CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DU PLAN

Le Tchad a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales depuis la conférence nationale souveraine de 1993. Cette volonté affirmée de l'Etat, s'est traduite par l'adoption de la constitution de Mars 1996 révisée par la loi constitutionnelle N°008/PR/2005 du 15 juillet 2005 en son Titre XII consacré aux collectivités territoriales décentralisées. Aux termes de cette Constitution, il est institué quatre niveaux CTD qui sont les provinces, les Départements, les communes et les communautés rurales. Le processus de décentralisation en cours, s'inscrit dans la perspective d'une participation active de la

population à la mise en place des associations de développement des cantons (ADC) et à l'élaboration ou à l'actualisation de plans de développement locaux. Plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le Tchad. Le projet résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad « REVANCHE » a fait la dernière actualisation en 2018 et qui est arrivé à terme. Au cours de cette 3^{ème} actualisation, les résultats obtenus ont été jugés globalement peu satisfaisants.

C'est ainsi que l'union européenne à travers son programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de la population. Le but est de mettre à la disposition du canton, un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques et créer une synergie d'interventions en matière de développement.

III- METHODOLOGIE ET DEMARCHE D'ACTUALISATION

3.1- Méthodologie et démarche

L'actualisation du PDL du canton **Bouboula** est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée **06/05/2020 à Biltine** à Biltine chef – lieu de la province de Wadi Fira.
- ⇒ C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1^{er} PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton : les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issues les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 21 au 27 Août 2021** à Amzoer et ce dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue **le 12/10/2020** au village Talat, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau

de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus d'actualisation du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.

- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **26/11/2020 au village Talat**. Cet atelier a pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage, notamment l'ADC pour le rendre opérationnel en vue de la réussite du processus d'actualisation du PDL. Il a visé également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et a marqué le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée a procédé à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi que l'examen et l'adoption des projets, des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et les leaders de trois (3) groupes de villages (Baïbor, Andogone et Mignéri) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
- ⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du **28 au 29/12/2020 au village Baïbor**. Elle a regroupé les animateurs locaux, les membres des ADC et les membres de CRPDL. L'objectif de cette formation est de : promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.
- ⇒ Etude du milieu. Elle a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Le Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des trois (3) groupes de villages du 03 au 08/12/2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 122 personnes dont 30 femmes (25%) y ont pris part. Les AG se sont déroulées respectivement le 03/12/2020 pour les groupes des villages de Baïbor et Andogone, le 08/12/2020 pour le village de Mignéri.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu le **10/12/2020 au village Talat** en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Dar Alfawaki. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier a été également un cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2^{ème} session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire. Les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée

du 07 au 08/11/2020. Au total, 22 participants dont 05 femmes (23%) ont pris part à cette formation.

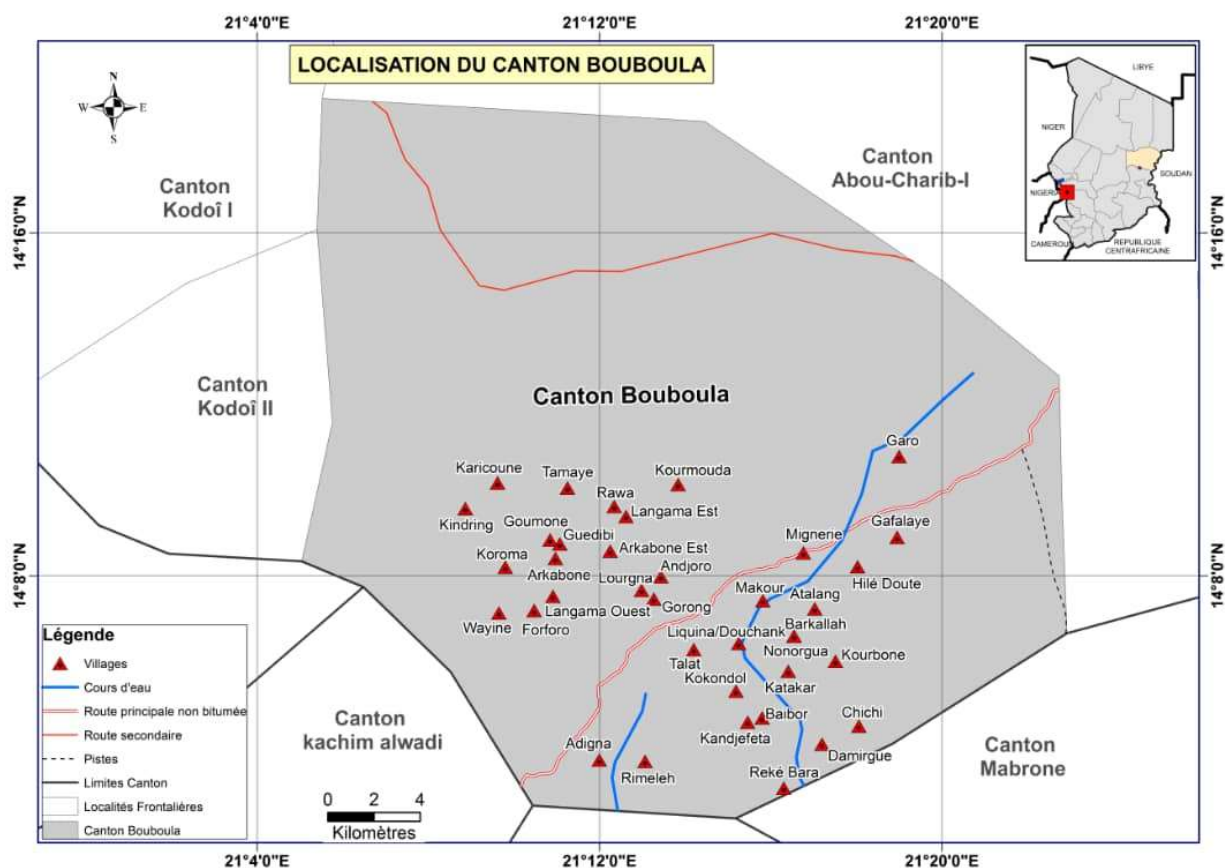
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mises en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et les représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue la mobilisation des contributions locales. Cette étape s'est déroulée **du 15 Novembre au 06 Décembre 2020** dans les différentes grappes des villages du canton.
- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL actualisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés à cet occasion qui a marqué la fin du processus interne d'actualisation du PDL. Cet atelier s'est déroulé le **22/12/2020 au village Talat** avec une participation de 54 personnes dont 18 femmes (33%).
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 15 janvier au 25 février 2021 à Talat**.
- ⇒ L'ébauche du PDL est soumise à une séance de validation par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue **le 24 février 2022 à Talat** et sanctionnée par un Procès - verbal

IV- GENERALITES PHYSIQUE DU CANTON

4.1- PRESENTATION GEAGRAPHIQUE

Le canton Bouboula dépend Administrativement du Département de Dar Alfawaki (Amzoer), province du Wadi-Fira. Il est limité au sud par le canton Mondjobok, au nord par le canton Aboucharib 2, à l'Est par le canton Aboucharib 1 et à l'Ouest par le canton Kodoï 2. Le canton Bouboula compte (48) villages, a pour chef-lieu **Talat** qui se situe à une distance environs 30km du chef-lieu du département Amzoer.

Carte 1 : Localisation du canton Bouboula



4.2 Caractéristique physique du canton

4.2.1- Le Relief

Le canton Bouboula présente un relief très accidenté et sa plus grande est occupée par des formations montagneuses, réduisant ainsi les espaces cultivables et les régions artificialisées. Les points culminants sont Kondichim, Kourba, Mondoung, Garro et Kourbitingue.

4.2.2- Le climat

Le canton Bouboula subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo-saharien, caractérisé par l'influence de deux vents dominants à savoir :

- L'harmattan
- Et la mousson

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest, qui souffle de novembre à mars et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. En revanche, la mousson est un vent du secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est, qui souffle de mai à septembre en apportant des nuages chargés d'humidité. Le canton est sous l'influence du climat intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 250 et 500mm. Les températures varient en fonction de la période. Elle est comprise entre 16°C et 35°C et quelques fois en saison sèche, elle atteint des valeurs extrêmes au-dessus de 45°C.

L'analyse des données sur six (6) années entre 2015 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 37.66 jours (min=29, max=45 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 512.18 mm (min=402 et max=584 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 584 mm en 39 jours de pluies.

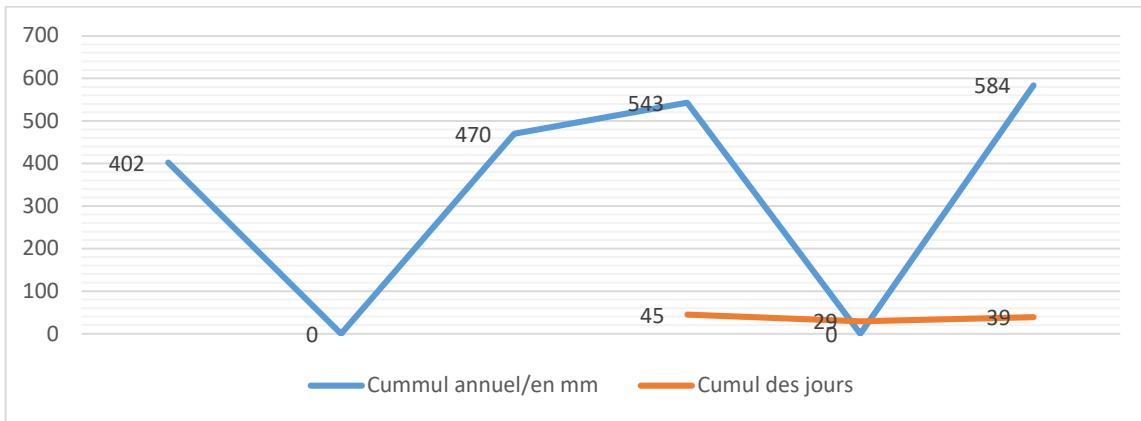


Figure 3 : Données pluviométriques de la station d'Amzoer (Source : ANADER 2020)

4.3- L'hydrographie

Le canton Bouboula est traversé par trois (3) grands ouadis qui sont :

- Ouadi iraba ;
- Ouadi Bouboula ;
- Ouadi Mignerie.

Les ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Mais ils permettent la remontée des nappes phréatiques qui se situent alors qu'à une profondeur d'un (1) à deux (2) mètres. Cette remontée de la nappe phréatique se présente comme un atout exploité pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux et l'irrigation des cultures maraichères.

4.4- Les ressources naturelles

Le canton Bouboula regorge de ressources naturelles importantes qui ne demandent que des moyens et une organisation pour leur exploitation rationnelle afin de contribuer au développement socio-économique de la population.

A cet effet, pour pérenniser et rationaliser ces ressources, il y a nécessité de mettre en place un dispositif conséquent et de manière consensuelle de leur exploitation au profit de tous. D'autres parts, hormis les ressources naturelles existantes dans le canton, il existe encore des valeurs traditionnelles qui contribuent efficacement aux activités de développement à travers une solidarité agissante.

4.4.1- Le Sol

En ce qui concerne le sol, le canton Bouboula possède des sols diversifiés d'un endroit à l'autre qui s'expliquent par :

- Les zones des montagnes et des collines dans la quasi-totalité du canton au Centre et à l'Ouest du canton et qui sont impropres à l'agriculture mais favorables à l'élevage. Les montagnes sont entrecoupées des plateaux et des vallées où se concentrent les villages au pied des montagnes.
- Les zones de terre sablo-limoneux fertile se focalisent au Nord, à l'Est et à l'Ouest du canton. Les zones favorables aux cultures du mil, de l'arachide, du sésame et du niébé.

La majorité de ces terres sont pauvres, leurs rendements sont faibles. La population du canton pratique le parage des animaux pour la fertilisation du sol. Les terres des ouadis de type argileux, de couleur noire sont très fertiles, elles sont utilisées pour les cultures.

4.4.2- La végétation et la flore

La végétation est caractérisée par des transformations de type steppique. L'architecture d'ensemble qu'offre la végétation du canton est une steppe arborée et herbeuse qui couvre une grande partie du territoire cantonal. L'espace cantonale étant occupé sur une bonne partie par des collines et des montagnes. Il s'y développe une strate particulière qu'on peut appeler végétation montagnarde colonisée par des arbustes et des herbacées. Les arbres et arbustes couramment rencontrés dans le canton sont :

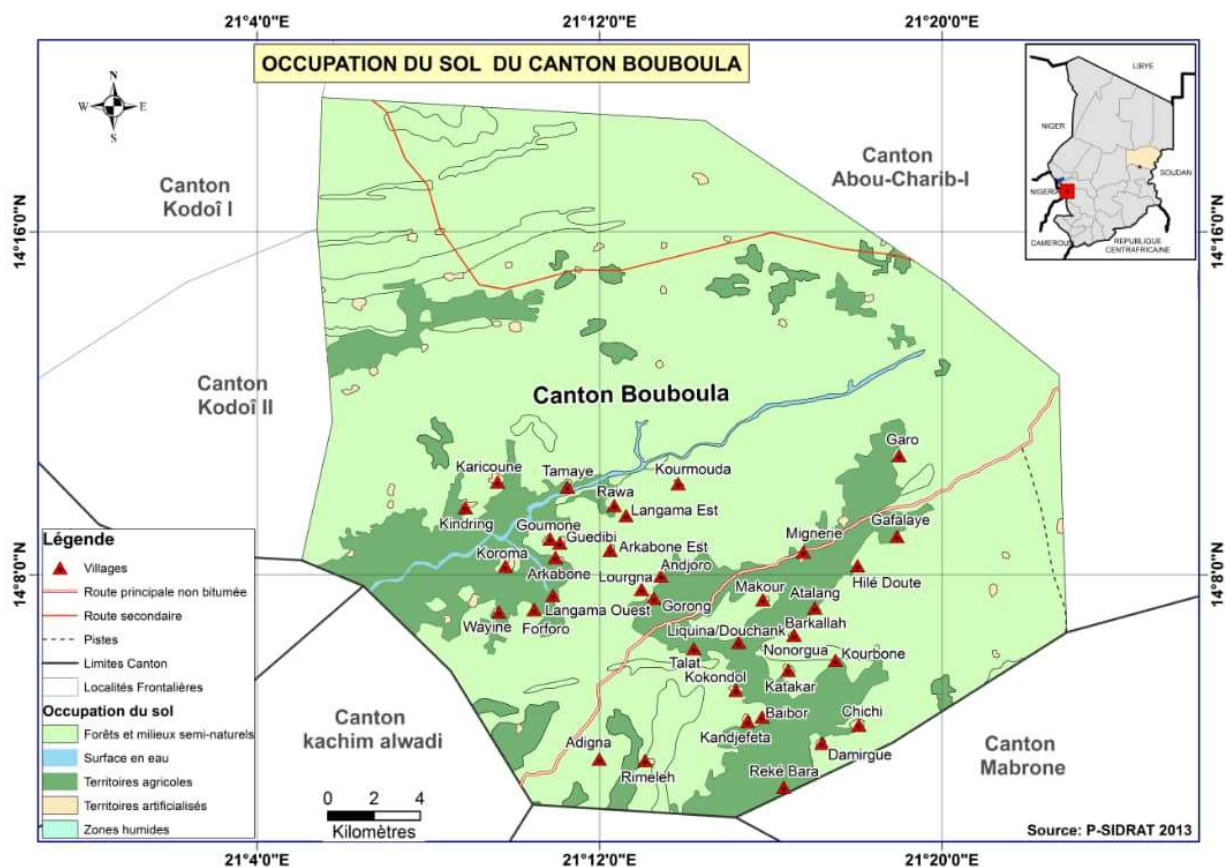
- *Balanites aegyptiaca* (hadjilidjé), dont le tronc est utilisé pour la fabrication des ardoises (Loh), ses fruits et son huile sont consommés par les Hommes ;
- *Zizyphus mauritiana* (nabac) ;
- *Acacia radiana* (seyal) ;
- *Bauhinia rufescens* (koulkoul), utilisé pour le vannage ;
- *Acacia melifera* (kitir azarak), les lianes de ces deux espèces sont utilisées pour la construction des cases et des « seckos » ;
- *Acacia senegal* (kitir abiat), espèce productive de la gomme arabique dont la production et commercialisation sont méconnues de la population locale qui n'en fait recours que comme bois de chauffe et bois d'œuvre ;
- *Acacia nilotica* (garad) ;
- *Albizzia chevaleri* (Arad) ;

Dans les ouadis les espèces suivantes sont typiques : *Acacia Albida* (haraz), *Zizyphus spina christi* (karno), *Calatropis procera* (ouchar) et *Salvadora persica* (chaw).

On constate une forte dégradation de certaines espèces telles que l'*Acacia Albida*, *Zizyphus spina christi* (karno) ; la régénération naturelle de ces espèces est compromise par les coupes et il ne reste plus que des vieux arbres âgés de plus d'une cinquantaine d'années. Concernant les herbacées, on trouve l'*Echinochloa sp* (aboussabé) et *Panicum laetum* (crep) qui sont visibles dans la majeure partie du canton. Leurs graines sont consommées par la population et ils sont aussi nutritifs pour les animaux.

En général, les habitants du canton profitent de ces espèces végétales notamment pour la construction et comme bois de chauffe. Cependant la coupe abusive d'arbres fait peser des menaces sérieuses sur ces espèces.

Carte 2 : Occupation du sol dans le canton Bouboula dans le département de Dar Alfawaki



4.4.3- La faune

Autrefois la faune était caractérisée par la présence abondante des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des porcs épics, du lycaon, des lièvres etc... De nos jours la situation de la faune est délicate ; en effet la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause de la sécheresse, du braconnage et de la coupe abusive de bois qui est la principale cause de la destruction de l'habitat naturel des animaux. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont : les chacals, les hyènes, le lièvre etc.

V- MILIEU HUMAIN

5.1- HISTORIQUE DU CANTON

Dilué dans un autre canton puis restauré en tant que canton par le décret 696/PR/2002 du 09 décembre 2002 portant restructuration des cantons, la population du canton Bouboula à une histoire qui remonte au 18^{ème} siècle. Cette population était venue principalement de Ouara, ancienne capitale du Ouaddaï pour venir s'installer à Kodoï qui veut dire chaîne de montagne en dialecte Maba, à côté d'une montagne appelée « **Igui** ».

C'est une population à vocation agropastorale. En saison sèche, il leur manque de l'eau et du pâturage pour leur survie. Les animaux se déplacent loin du village vers Bouboula, pour paître, s'abreuver et rentrent tard le soir au village. Cette population constate que les animaux ont brouté à leur faim et se sont abreuvés à leur soif, comme en témoignent

leurs dépôts qui trahissent qu'ils ont brouté de la verdure. Le ouadi Bouboula était autrefois comme une forêt dense, humide avec des herbes touffues.

Etant des agropasteurs, cette population en quête d'un milieu favorable à l'agriculture et à l'élevage, s'était installée définitivement à Bouboula.

Après l'arrivée et leur installation dans le ouadi, la population avait découvert un rocher sur lequel, était écrit en arabe « **Alhamdoulillah** » et « **Allahou Akbar** » qui veulent dire : « **Dieu merci** » et « **Dieu est grand** » en Arabe.

Dès lors, cette population satisfaite de l'écriture, avait remercié son créateur et conclue en Maba « **Moubouna** », qui veut dire « **nous sommes heureux** ». C'était « **Moubouna** » qui a été transformée en « **Bouboula** » par le colon.

L'actuel Bouboula était un ouadi qui est toujours humide même en saison sèche. C'était une zone montagneuse, accidentée en grande partie mais les espaces cultivables sont très riches. Les autochtones sont des jardiniers de grande renommée. Ils pratiquent l'agriculture en saison pluvieuse et s'adonnent en saison sèche aux cultures maraichères qui s'étalent à une période de 9 mois sur 12, ou même les populations voisines viennent en saison sèche se joignent pour pratiquer le maraichage, car ces populations n'ont pas d'importants ouadi.

La population du canton Bouboula faisait partie intégrante du royaume du Ouaddaï. La langue parlée est : le Maba et l'Aboucharib. Depuis sa création, plusieurs chefs de canton se sont succédé notamment :

Tableau 1 : Liste des chefs traditionnelles successifs

N°	Nom du chef de Canton	Période de règne
01	Abdelkérîm Bahar Ali	2004 à 2015
02	Moukhtar Bahar Ali	2015 jusqu'à nos jours

5.2- Caractéristiques démographiques

On dénombre dans le canton Bouboula au total **46** villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **4 248** ménages pour une population totale estimée à **16 560** habitants soit en moyenne près de 4 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **5 650** dont **2 488** garçons et **3 162** filles. (Source : population, 2021).

Tableau 2 : récapitulative des nombres de la population du canton par village

N°	Nom et Prénom	Nombre des ménages	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaires		
			H	F	Total	G	F	Total
1	Adigna	58	127	205	332	20	30	50
2	Agab	168	257	373	630	71	82	153
3	Amsiguetta	45	46	45	91	37	30	67
4	Andjoro	55	38	44	82	82	62	144
5	Arkakot	52	64	119	183	32	47	79
6	Arkobone Est	68	164	193	357	21	30	51
7	Arkobone Ouest	120	150	220	370	17	27	44
8	Atala	100	120	210	330	31	57	88
9	Baibor	181	239	472	711	80	49	129
10	Barkala	47	53	64	117	72	86	158
11	Chichi	186	290	460	750	35	43	78

N°	Nom et Prénom	Nombre des ménages	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaires		
			H	F	Total	G	F	Total
12	Dalam	141	245	406	651	45	40	85
13	Dalouong	120	250	470	720	10	21	32
14	Damirgué	125	240	314	554	50	39	89
15	Darib-Almi	61	54	61	115	45	71	116
16	Forforo	43	162	184	346	49	60	109
17	Gaflaye	35	70	160	230	28	55	83
18	Garingua	162	361	339	700	78	54	132
19	Goumoun 2	103	191	253	444	52	66	118
20	Hadoud	34	68	85	143	18	16	34
21	Hile Doud	50	50	60	110	15	20	35
22	Kandjefeta	74	160	189	349	22	19	41
23	Karik wiyene	225	340	589	929	130	250	380
24	Karmonada	70	170	164	334	83	77	160
25	Katakar	114	136	184	320	20	30	50
26	Khachoum-alwadi	35	23	30	53	41	39	80
27	Kokondole	98	168	247	415	10	11	21
28	Koroma	210	320	410	730	99	150	240
29	Langama 1	68	89	116	205	30	25	55
30	Langama 2	114	382	558	940	149	184	333
31	Liguina	33	50	100	150	35	60	95
32	Lourgna	60	55	80	135	72	86	158
33	Mignerie	64	154	172	326	40	30	70
34	Mondoung	175	235	332	567	30	41	71
35	Nonorga	70	150	240	390	40	55	95
36	Rawa	55	140	147	287	21	30	51
37	Reké-bara	102	119	215	334	20	15	35
38	Rimelé	130	310	450	760	120	250	370
39	Sourgna	100	100	200	300	60	80	140
40	Talat	90	113	124	237	92	118	210
41	Telehé	90	100	105	205	50	60	110
42	Waim	64	40	64	104	89	63	152
43	Gorang	100	110	151	261	151	177	328
44	Makour	52	37	62	99	23	36	59
45	Guedebi	71	60	72	132	53	81	134
46	Kourfo	30	11	21	32	120	210	330
Total		4 248	6 811	9 759	16 560	2 488	3 162	5 642

5.3- Organisation sociale, politique et culturelle

A l'instar des autres zones, dans chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (représentante des femmes). Le chef de village qui règle les litiges entre les habitants et organise les pratiques traditionnelles est assisté en cas de besoin par l'imam de la mosquée. Les activités culturelles telles que les danses sont bien développés dans le canton. Ces sont des danses qui se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des cérémonies de circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes qui de nos jours sont plus aimés par les jeunes au détriment de la danse traditionnelles. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux.

5.4- Organisations modernes

Outre les organisations traditionnelles, les structures modernes sont représentées par **98** organisations paysannes à vocation agropastorale dont **63** groupements mixtes,

22 groupements féminins, **8** masculins, **2** associations mixtes et **3** unions mixtes sont reconnues officiellement hormis l'association de l'ADC. (**Cf. tableau en annexe**). Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zone notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par l'insuffisance d'appui technique et organisationnel, l'insuffisance des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL, des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher des financements extérieurs;
- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- Collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Faire une large diffusion du PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de :

1. Promouvoir une dynamique de développement local,
2. Faciliter la planification locale et évaluer le PDL ;
3. Soutenir les initiatives des organisations de base,
4. Favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées ;
5. Assurer une amélioration des services publics de base ;
6. et enfin créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il y a également le CCD, organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitué des quatre (4) premiers membres du bureau exécutif dont une femme.

VI- LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

6.1- Infrastructures socio-éducatives

Sur le plan éducatif, et selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, le canton Bouboula compte dans son ensemble, 13 écoles qui sont loin de couvrir les besoins en éducation. Certaines écoles fonctionnent avec l'appui des parents. Les conditions d'études sont très précaires car il y a insuffisance des salles de classe et la plupart de salles de classe existantes sont construites en matière non durables (banco, hangar en seccos). La plupart de ces écoles sont faiblement équipés en matériels didactique et manuels scolaires et une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. La plupart des enfants ne sont pas scolarisés malgré la proximité de certaines écoles

Tableau 3 : Infrastructures socio-éducatives

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par qui ? Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Langama	Ecole	communauté	2019		X	Paille
02	Karwiyan	Ecole	Etat	1997	X		Poto-poto
03	Goumoun 2	Ecole	communauté	1994		X	Paille
04	Goumoun 1	Ecole	communauté	2004		X	Paille
05	Kandaring	Ecole	CARE	2002	X		Dur
06	Andogone	Ecole	communauté	1997		X	Paille
07	Baibor	Ecole	Coopération Suisse	1999	X		Dur
08	Tali	Ecole	Etat	2016	X		Dur
09	Mignerie	Ecole	UNICEF	2004	X		Dur
10	Gorang	Ecole	Etat	2012	X		Dur
11	Darib-Almi	Ecole	communauté			X	Paille
12	Sourgna	Ecole	communauté	2020		X	Paille
13	Rekébara	Ecole	communauté	2021		X	Paille

6.2-Infrastructures socio-sanitaires

Sur le plan sanitaire le canton compte actuellement quatre (04) centres de santé. Cependant ces centres des santés rencontrent un certain nombre de difficultés en termes d'approvisionnement en médicament et en personnel qualifié notamment l'insuffisance des sages-femmes. Il y également une faible fréquentation des populations surtout au niveau (CPN) et la vaccination à cause d'une faible prise de conscience mais aussi de l'éloignement de certains villages du centre de santé.

Tableau 4 : Infrastructure socio-sanitaires

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Kandaring	Centre santé	Care	2013	X		Dur
02	Baibor	Centre santé	Etat	2010	X		Dur
03	Mignéri	Centre santé	Communautaire	2020	X		Poto-poto
04	Magare	Centre santé	Etat	2016	X		Paille

6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Quant aux infrastructures socioéconomiques le canton dispose de onze (11) magasins de stockage fonctionnel construit en matériaux durable et non durables.

Tableau 5 : Infrastructures socio-économiques

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Damirgué	Magasin	GTZ	1999		x	Dur
02	Arkogone	Magasin	Communautaire	2007		x	Poto-poto
03	Goumoun 2	Magasin	Communautaire	2001		x	Poto-poto
04	Koroma	Magasin	PRODABO	2004	x		Dur
05	Kandaring	Magasin	CARE International	2013	x		Dur
06	Baibor	Magasin	PRODABO	2008		x	Dur
07	Baibor	Magasin	GIZ	2019	x		Dur
08	Baibor	Magasin	GIZ	2021	x		Dur
09	Reké-Bara	Magasin	GIZ	2019	x		Dur
10	Kokondole	Magasin	PRODABO	1999	x		Dur
11	Gorang	Magasin	PRODABO	2006	x		Dur

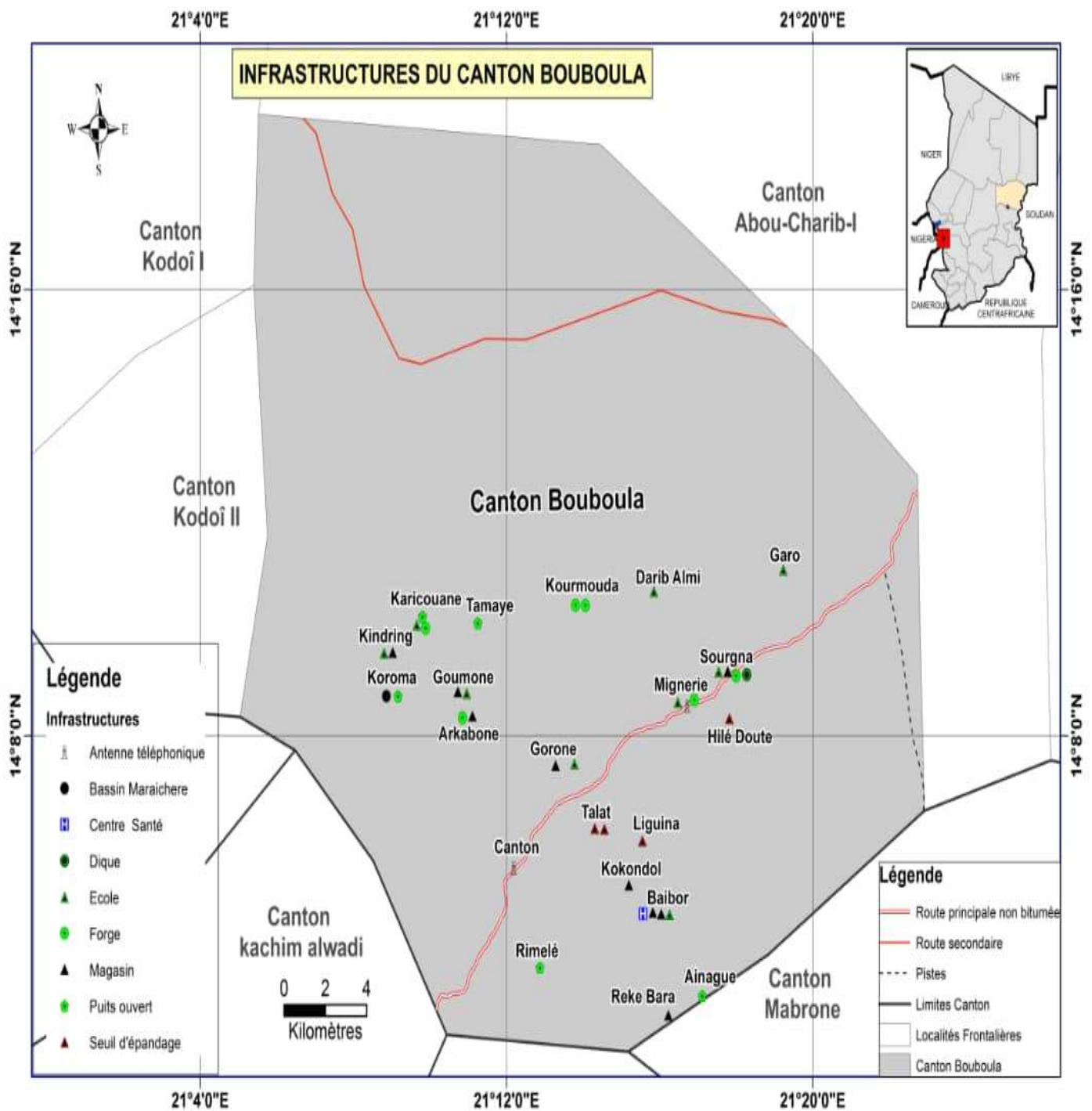
6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRIQUES

Au niveau des infrastructures hydrauliques et pastorales, le canton dispose de neuf (9) forages à motricité humaines (PMH), une adduction d'eau potable (AEP) ou château pour l'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine, huit (8) mares, huit (8) puits ouverts pour l'abreuvement des animaux en saison pluvieuse et sèche (puits pastoraux) ainsi six (6) seuils d'épandages et trois (2) barrages pour remonter la nappe phréatique.

Compte tenu de la croissance démographique et de l'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui des partenaires ayant intervenus dans le canton.

Tableau 6 : Infrastructures hydrauliques et hydro-agricoles

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Langama	Chateau d'eau	Khatar	2001		X	Dur
02	Barkalla	Seuil d'épandage	GTZ	2015	X		Dur
03	Barkalla	Mare	PRODABO	2001	X		Poto-poto
04	Katakar	Mare	GTZ	1999	X		Poto-poto
05	Andjoro	Forage	Koweit	1995		X	Dur
06	Arkabone	Mare	PRODABO	2009		X	Poto-poto
07	Arkabone	Forage	Koweit	2013		X	Dur
08	Koromo	Mare	Communautaire	2013	X		Poto-poto
09	Koromo	Forage	Almi-Nadif	2013		X	Dur
10	Koromo	Mare	PRODABO	2000	X		Poto-poto
11	Koromo	Puits pastorale	Don Islamique	1987	X		Dur
12	Dalam	Forage	Almi-Nadif	2001		X	Dur
13	Baibor	Mini château	Partenaire	2010		X	Dur
14	Baibor	Seuil d'épandage	GIZ	2015	X	X	Dur
15	Baibor	Mare	Communautaire	2007	X		Poto-poto
16	Kokondole	Mare	GTZ	1999		X	Poto-poto
17	Kokondole	Seuil d'épandage	GIZ	2015		X	Dur
18	Langama1	Forage	Almi-Nadif	2012		X	Dur
19	Hilé Doud	Barrage	PRODABO	2005	X		Dur
20	Hilé Doud	Puits ouvert	PRODABO	2005	X		Dur
21	Karmounda	Forage	Almi-Nadif	2006		X	Dur
22	Karmounda	Puits ouvert	GIZ	2007	X		Dur
23	Téleh	Forage	Almi-Nadif	2004		X	Dur
24	Magare	Mini château	GIZ	2017	X		Dur
25	Mignerie	Forage	Almi-Nadif	2004	X		Dur
26	Mignerie	Seuil d'épandage	GIZ	2017		X	Dur
27	Mignerie	Puits ouvert	GIZ	2017	X		Dur
28	Mignerie	Barrage	Coopération Suisse	2017	X		Dur
29	Mignerie	Mini château	Turke	2021	X		Dur
30	Mignerie	Mare	PAM	2001	X		Poto-poto
31	Mignerie	Puits ouvert	GIZ	2017	X		Dur
32	Gorang	Forage	Almi-Nadif	2007		X	Dur
33	Talat	Seuils d'épandage	GIZ	2016		X	Dur
34	Talat	Puits ouvert	GTZ	1998	X		Dur
35	Arkobone	Puits ouvert	GTZ	1997	X		Dur
36	Rimele	Seuils d'épandage	GTZ	1996		X	Dur
37	Atala	Puits ouvert	GIZ	2017	X		Dur



Carte 3 : Infrastructures du canton Bouboula dans le département de Dar Alfawaki

6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON

Le canton Bouboula a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment de développement rural, de sécurité alimentaire, d'agriculture, d'élevage, de sensibilisation, d'animation et de planification Bassin Versants ainsi que de Vivre Contre Travail.

Tableau 7 : Intervenants dans le canton

N°	Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
01	SAN (11eme FED)	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2020	Gouvernance local, appui des constructions des PMH, UPH et AEP et construction des seuils d'épandage
02	GIZ	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2016	Construction des magasins des stockages, des ouvrages Hydroagricole
03	CARE	Développement rural	2010	Structuration et développement pastoral Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
04	BCI/PASAP	Développement Loca	2020	Animation, structuration, formation et planification locale
05	Projet Eau & Assainissement (MOD)	Hydraulique	2021	Réalisation des PMH, UPH, AEP
06	ATPDI	ATPC	2021	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement
07	PASTOR	Structuration et développement pastoral	2016	Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
08	PREPAS/CA17	Élevage	2014	Construction et réhabilitation des puits pastoraux
09	APRODIF	Développement rural	2018	Construction des seuils d'épandages, creusement des marres
10	PDR/Wadi Fira	Développement rural	2010	Formation et, structuration des producteurs, construction des CRS et DRS
11	BAPE	Appui à l'élevage	2012	Balisage des couloirs, formation des éleveurs
12	ANADER	Développement rural	2010	Encadrement des producteurs
13	PCMB	Mise en valeur des ressources naturelles	2018	Construction des micros-barrage

VII- ACTIVITES ECONOMIQUES

7.1-Agriculture

L'agriculture est la source de revenus primordiale de la population, elle est pratiquée dans tout le canton. Celle-ci est constituée de trois (3) types de productions :

- Les productions pluviales ;
- Les productions de contre saison (maraichage) ;
- Les productions ou fruitières.

A) Les productions pluviales

Les principales cultures pratiquées en saison pluviale sont : le mil penicillaire, le sorgho, le niébé, l'arachide, le sésame, la pastèque et le concombre. Les semis de ces cultures commencent pratiquement au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre/octobre. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers souvent exposés aux insectes par manque de structure adéquate de stockage. Une grande partie de ces récoltes est consommée au sein de ménage et l'autre partie est destinée à la vente pour acheter des produits de premières nécessités. Les matériels de labour utilisés dans le canton sont : les houes traditionnelles, les houes occidentales et parfois les tracteurs. D'une manière générale, la production agricole est

de quelques sacs par hectare et connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie de ces dernières années, de l'érosion et aussi de l'abondance des ennemis des cultures.

B) Les productions de contre saison

Il s'agit des cultures maraichères et elles concernent essentiellement : l'oignon, l'ail, la tomate, la patate douce, le gombo, la courgette et la pomme de terre. Ces produits sont cultivés partout le long des ouadis, juste après la saison pluvieuse et les productions sont en grande partie vendus au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires, une partie séchées quand il y a mévente. Généralement dans le canton, ce sont les femmes qui s'occupent beaucoup plus de la culture maraichère.

C) Les productions fruitières

Les espèces les plus cultivées dans le canton sont le manguier et le citronnier qui sont produits dans les grands ouadis et on trouve aussi des palmiers dattiers, des goyaviers et des papayers dans les jardins familiaux. Les produits issus de ces cultures sont vendus dans les marchés hebdomadaires.

7.2-Élevage

Le canton Bouboula est l'une des zones les plus importantes en termes d'élevage. L'élevage est la deuxième principale activité économique du canton. Il est pratiqué dans tout le canton par la majorité de la population. L'élevage porte sur : ovins, caprins, asins, équins, bovins. Le cheptel du canton est estimé pour toutes les espèces confondues à **131 242 têtes**. Par contre l'élevage des camelin n'est pas rependu dans le canton à cause du vol ces dernières années.

Il y a également des animaux des transhumants (Arabes et Gouranes) dont les chiffres ne sont pas communiqués par ces éleveurs, leur durée de séjours dans le canton de 5 à 6 mois.

Il n'existe pas d'équipements pour ce secteur dans le canton (pas de poste vétérinaire, insuffisance de parc de vaccination, insuffisance des auxiliaires), ni un marché de bétails. Le poste vétérinaire et le marché de bétails les plus proches sont ceux de Mata et d'Amzoer. Les éleveurs et les agriculteurs font souvent des disputes dans des zones de pâturages et des puits pastoraux. Une autre raison des conflits est la divagation des animaux dans les zones des cultures. Ces disputes sont récurrentes pendant la montée des transhumants et en saison sèche avec les agro-pasteurs semi-nomades

Tableau 8 : Estimative des différentes espèces animales dans le canton Bouboula

Espèces	Nombre des animaux	Pourcentage
Bovins	17 686	13,5%
Ovins	42 806	32,6%
Caprins	40 602	30,9%
Equins	1 394	1,1%
Asins	13 607	10,4%
Camelins	15 147	13%

7.3-COMMERCE

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Bouboula. Il est pratiqué dans son ensemble dans les marchés hebdomadaires. Les récoltes : mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur le marché. A côté de ces produits, il y a l'achat et la vente des bétails sur pied. Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir : le sel de cuisine, l'huile, l'oignon et

l'ail. En plus de ces activités, les femmes fabriquent des vannes et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marchés locaux et urbains. Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente des animaux sur pied. Ce commerce est réalisé dans tous les villages du canton. Il s'agit d'acheter des animaux de les engraisser et les vendre plus tard. Ce canton connaît un exode ou plusieurs de ses fils sont allés vers N'Djaména, le Nord du Tchad, le Soudan et la Libye à la recherche d'emploi. Une petite tranche qui est restée s'adonne à la boucherie et aux cultures maraichères.

Tableau 9 : Les marchés hebdomadaires

N°	Village	Jour de marché	Importance
01	Kindering	Mardi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
02	Baibor	Vendredi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
03	Mignéri	Lundi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché

7.4-Artisanat

Cette activité est non négligeable dans le canton. Le secteur de l'artisanat n'a pas connu de soutien, il est resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Les produits sont très appréciés et se vendent partout au Tchad. L'activité reste encore traditionnelle et est faite de façon individuelle dans les villages bien qu'elle procure des revenus importants pour les femmes. Une attention particulière mérite d'être apportée à cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton Bouboula sont les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs etc. Le secteur ne bénéficie d'aucune forme d'appui, ni de la part de l'Etat, ni de la part des autres partenaires au développement.

7.5-Cueillette

Cette activité n'est pas beaucoup exercée lorsque la production est bonne. Mais il existe différentes espèces fruitières pour la cueillette dans le canton tel que : le savonnier connu localement sous le nom Hadjilidj (*Balanites aegyptiaca*), Carno (*Ziziphus spina christi*), Nabaque (*Zizipus mauritiana*), Ardebe (*Tamarindus indica*), Garath (*Acacia radiana*). Les fruits de ces espèces sont en grande partie vendus aux marchés hebdomadaires et constituent une source de revenus pour les femmes. Ces fruits sont en grande partie consommés en période de soudure.

VIII- Synthèse d'analyse des problèmes des groupes des villages du canton Bouboula
Tableau 10 : Synthèse du diagnostic participatif par domaine

Domaine : Agriculture-Elevage

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Baisse de la production	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de matériels agricoles ○ Baisse de la pluviométrie ○ Insuffisance des semences adaptées ○ Erosion hydrique ○ Présence des ennemis des cultures ○ Fragilité de sol ○ Ensablement des champs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Famine ○ Mort 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'ANADER ○ Existence des techniques de lutte contre l'érosion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui avec des produits phytosanitaires aux producteurs ○ Appui avec des matériels agricoles aux producteurs ○ Appui en semences adaptées ○ Formation des producteurs sur les techniques culturales modernes
Faible culture maraichère	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des puits maraichers ○ Insuffisance des matériels de clôture ○ Insuffisance des produits de lutte contre les ennemis des cultures ; ○ Insuffisance de formations sur les méthodes culturales maraichères ; ○ Insuffisance de matériels de maraichage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Famine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des terres maraichères ○ Existence de service de l'ANADER ; ○ Existence des bas-fonds et ouadi 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des producteurs en technique maraichères ○ Appui des producteurs en grillage ○ Acquisition en produits de lutte des ennemis des cultures ○ Formation des producteurs en techniques de fabrication de compost
Erosion hydrique	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des pentes sur les champs ○ Présence des montagnes ○ Présence des ouadis ○ Insuffisance d'aménagements de protection 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la production ○ Famine ○ Déplacement ○ Exode rural ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux de construction (pierres) ○ Existence des techniques de lutte contre l'érosion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des cordons pierreux

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Présence des ennemis des cultures	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des produits phytosanitaires ○ Insuffisance des matériels de luttés ○ Insuffisance des techniques des luttés ○ Insuffisance des rotations des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la production ○ Famine ○ Déplacements ou exodes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de services : 'ANLA et ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des produits phytosanitaires ○ Formation des producteurs sur les techniques de lutte ○ Acquisition des matériels de traitement ; ○ Formation sur les rotations des cultures
Baisse de la production animale	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des aires de pâturage ○ Insuffisance en aliments de complémentation ○ Insuffisance des techniques de conduite de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance ○ Mort 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs et des cheptels ○ Existence d'un secteur d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux éleveurs en aliments de complémentation (tourteaux) ○ Formation des éleveurs en techniques des fabrications de la pierre a à lécher
Persistances des maladies animales	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque des agents vétérinaires ○ Insuffisance des auxiliaires d'élevages ○ Insuffisance des produits vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de mortalité ○ Faible croissance des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs et des cheptels ○ Existence d'un secteur d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affecter des agents vétérinaires qualifiés ○ Former des auxiliaires d'élevage (2 par village) ○ Acquisition des produits vétérinaires ○ Constructions de trois parcs de vaccination à Karoma, Karikwyane et Gorong : ○ Création et construction d'une aire d'abattage à Mignéri ○ Création d'une officine vétérinaire à Mignéri
Difficulté d'eau pour le bétail	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de points d'eaux sur le lieu des pâturages pour les animaux ○ Insuffisance des puits pastoraux ○ Ensablement des mares 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pénibilité des éleveurs et affaiblissement du bétail ○ Perte de temps à la recherche de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence du bétail ; ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des puits pastoraux ; ○ Creusage des mares pour l'abreuvement des animaux ;

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des agriculteurs ○ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui avec des matériels agricoles ; ○ Construction des seuils d'épandage et réhabilitation des anciens ; ○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires ;
Faible culture maraichère	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des terres ○ Existence de service de l'ANADER ○ Existence des bras valides 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production maraichère à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation des puits maraichers ○ Formation sur les techniques des cultures maraichères ○ Appui en équipement, semences améliorées et produits phytosanitaires ○ Appui avec des matériels de clôture des sites maraichers
Erosion hydrique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des pierres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte anti érosive 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation des actions CES/DRS pour l'aménagement des ha à travers la construction des cordons pierreux, des diguettes
Présence des ennemis des cultures	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de service d'ANLA ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la lutte contre les ennemis des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui avec des matériels agricoles et des produits phytosanitaires ○ Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires
Baisse de la production animale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs et des cheptels ○ Existence d'un secteur d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des agents vétérinaires et formation des auxiliaires d'élevage ○ Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination des animaux ○ Création d'un poste vétérinaire
Insuffisance des pâturages	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ○ Existence des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de l'accès aux pâturages et des aliments de complémentation pour les bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction de la culture fourragère ○ Formations des éleveurs sur la technique de fauchage et de stockage des foins pour compléter les animaux ○ Augmentation des points d'eau dans les lieux de pâturages à travers la construction des puits pastoraux et l'aménagement des mares
Persistance des maladies animales	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs et des cheptels ○ Existence d'un secteur d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation et équipement des auxiliaires d'élevage ; ○ Construction des officines vétérinaires ; ○ Construction des parcs de vaccinations ;

Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Avancée du désert	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la pluviométrie ○ Coupes abusives des arbres ○ Feux de brousse ○ Vent violent ○ Réchauffement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de l'environnement ○ Disparition des animaux sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence des forêts protégées Amhidjer et Tarwa 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plantations des arbres ○ Protection des espèces existantes ○ Protection de certains animaux
Dégradation des ressources naturelles	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque d'un comité de gestion ○ Ventes violentes ○ Baisse de la pluviométrie ○ Coupe abusive des arbres ○ Présence des feux des brousses ○ Insuffisance des plantations des arbres ○ Présence du pâturage aérien 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ressources dégradées ○ Sécheresse ○ Désertification 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des graviers ○ Existence des ouadis ○ Existence de service forestière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un comité de gestion des ressources naturelles ○ Formation du comité sur leurs rôles et tâches ○ Construction des seuils d'épandage à ouadi Gangane ○ Cordon pierreux
Persistance des feux de brousse et incendies dans les villages	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe abusive des arbres ○ Présence des chasseurs et des éleveurs ○ Amende élevée par les agents forestiers non qualifiés ○ La non utilisation des foyers améliorés dans les ménages par les enfants ○ Insuffisance des foyers améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avance du désert ○ Disparition de faune et de flore ○ Pertes de vie et des biens 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives (environnement) et traditionnelles ○ Existence de services techniques et des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des agents forestiers qualifiés ○ Appui et formation de la population sur la protection et l'importance de l'environnement ○ Appui à la mise en place d'une pépinière ○ Organisation d'une journée pour la plantation des arbres ○ Création d'un comité de surveillance sur la gestion de ressource naturel ○ Sensibilisation et formation sur l'utilisation des foyers améliorés

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Avancée du désert	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence des forêts protégées Amhidjer et Tarwa 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation sur les techniques des constructions des foyers améliorés ○ Sensibilisation à la population sur la restauration des espèces ligneuses et fauniques
Dégradation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des graviers ○ Existence des ouadis ○ Existence des services techniques forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de conventions locales pour la mise en défend ○ Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement
Persistance des feux de brousse et des incendies dans les villages	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives (environnement) et traditionnelles ○ Existence de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la lutte contre les feux des brousses et des incendies dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur les méfaits des feux des brousses et des incendies dans les villages

Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible taux de couverture scolaire	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des enseignants ○ Manque de latrines dans les écoles ○ Manque de clôtures dans les écoles ○ Insuffisance des salles de classe ○ Insuffisance de volonté de parent ○ Insuffisance de moyens financiers ○ Insuffisance de contrôle d'inspection ○ Insuffisance de fournitures scolaires ○ Manque de cycle secondaire (CEG) ○ Occupation des enfants pendant la période des cours ○ Retard sur le démarrage des cours ○ Insuffisance des formations des APE sur les rôles et tâches 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de niveau ○ Analphabétisme ○ Délinquance ○ Sous-développement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection de l'éducation ○ Existence des enfants à l'âge scolaire ○ Existence des APE 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants ○ Construction des salles de classe ○ Construction des latrines dans les écoles ○ Construction de murs de clôture ○ Création des écoles à Rimele et Reke-Bara ○ Construction de l'école de Chichi, Langama, Gorong, Goumoune ○ Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école (contre le retrait des enfants à l'âge scolaire)
Non épanouissement des jeunes	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ○ Exode des jeunes ○ Abandon des villages ○ Insuffisance d'éducation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance ○ Maladies ○ Consommation de stupéfiants ○ Vagabondage ○ Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ○ Existence de délégation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation aux jeunes en techniques des AGR ○ Création d'une maison d'échange ○ Création d'un centre d'alpha ○ Sensibilisation de la population sur la conséquence d'exode rural des jeunes
Faible pratiques socioculturelles et sportives	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de l'éducation de la culture traditionnelle ○ Présence de la nouvelle technologie ○ Modernisation ○ Ignorance de l'utilité de sport ○ Insuffisance de terrain de sport ○ Insuffisance d'encadreur pour le sport ○ Insuffisance de volonté ○ Insuffisance de matériel de sport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de la culture traditionnelle ○ Ignorance ○ Maladie ○ Fatigue ○ Vieillesse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources ○ Existence de délégation des cultures et de sport ○ Existence des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur l'importance de la culture traditionnelle ○ Construction d'un lieu d'échange, de sensibilisation à la communauté sur l'importance du sport ○ Affecter des encadreurs de sport dans les établissements ○ Appui en matériel des sports ○ Aménager de terrain des sport (course épique, foot bol)

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible taux de couverture scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection de l'éducation ○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation ○ Existence des APE 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives et du nombre des enseignants dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants qualifiés ○ Construction des salles des classes ○ Appui en matériels didactique et en équipements ○ Sensibilisation à la scolarisation des enfants en particulier les filles
Non épanouissement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ○ Existence de délégation des jeunesses 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi pour se prendre en charge 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des jeunes en métiers techniques professionnels
Faible pratiques socioculturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources ○ Existence de délégation de la culture, jeunesse et sports ○ Existence des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promotion et valorisation des activités socio culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des terrains de sport ○ Appui aux jeunes en matière de sport ○ Sensibilisation aux jeunes a pratiqué la culture et le sport ○ Création des centres des arts pour restaure la culture

Domaine : santé, eau et assainissement

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des produits dans les centres ○ Prix élevés des médicaments ○ Insuffisance de moyen d'évacuation ○ Insuffisance de matériels d'accouchement ○ Insuffisance d'eau potable dans les centres ○ Insuffisance d'énergie dans les centres ○ Manque de laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficultés d'accouchement ○ Souffrance des patientes ○ Taux de mortalité élevé ○ Persistance de maladie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence du district sanitaire ○ Existence des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation d'une sage-femme ○ Fonçage des forages dans le centre de santé ○ Equiper les centre de santé en énergie solaire ; ○ Equiper les centres de santé en matériels adéquats d'accouchement, ○ Assurer l'approvisionnement en médicaments ; ○ Formation des matrones 2 par village ○ Sensibilisation sur l'importance de la CPN ○ Construction d'un centre de santé à Mignéri ○ Acquisition de moyen roulent pour le centre
Renforcement d'Accès aux Soins de Santé et la Prise en Charge de la Malnutrition	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance de la mal nutrition chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fréquences des maladies chez les enfants ○ Faible croissance des enfants ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence du district sanitaire ○ Existence des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition ○ Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE ○
Difficulté d'accouchement	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des moyens d'évacuations ○ Insuffisance des matériels d'accouchement ○ Prix des médicaments très élevés ○ Eloignements des districts sanitaires ○ Manque d'une sage-femme ○ Insuffisance des matrones 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance ○ Avortement ○ Mort 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un centre communautaire ○ Existence des femmes ○ Existence de district 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des sage-femmes ○ Formation des matrones ○ Equipement en matériels des salles d'accouchement ○ Acquisition de moyens d'évacuation pour mieux gérer les cas urgents

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Difficultés d'approvisionnement en eau potable	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des forages ○ Insuffisance des AEP ○ Insuffisance des moyens de fonçages des PMH, UPH ○ Baisse de la nappe phréatique ○ Présence des socles rocheux ○ Insuffisance dans la gestion des points d'eau (panne) ○ Prix élevés des pièces des rechanges des forages très élevés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des maladies rénales, et hydriques diarrhéiques ○ Perte de temps 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence de service de l'état (hydraulique) ○ Nombre important de la population ○ Existence des forages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des forages à Dolowane, Gorong, Arkabone, Wayne, Talat, Arkokote; ○ Construction de château ○ Réparation du château de Baibor ○ Formation des CGPE sur leurs rôles tâches et le traitement de l'eau ○ Formation des artisans réparateurs
Faible pratique des règles d'hygiène et d'assainissement	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de sensibilisation ○ Insuffisance de latrines familiales ○ Défécation à l'air libre ○ Insalubrité autour des points d'eau ○ Présence des dépôts des ordures dans les villages ○ Ignorance de la population sur l'importance des latrines 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maladie hydrique ○ Paludisme ○ Présence de reptiles ○ Diarrhée 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services d'hygiène et assainissement ○ Existence des ONG, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène et assainissement ○ Appui au comité avec des kits d'hygiène et d'assainissement ○ Appui à la communauté pour la construction des latrines ○ Sensibilisation sur le creusement et la construction des latrines
Persistance de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sevrage brutal ○ Tabous alimentaires ○ Pesanteurs culturelles ○ Insuffisance de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Malnutrition aiguë ○ Mortalité infantile élevée 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ONGs ○ Existence des produits locaux à valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des mères ○ Formation sur la fabrication de la bouillie enrichie à base des produits locaux ○ Financement des projets AGR

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence du district sanitaire ○ Existence des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de l'accès aux services de santé de qualité aux populations ; ○ Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de la malnutrition ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de nouveaux centres de santé ○ Construction de centre de santé ○ Formation des matrones ○ Dépistage et prise en charge des malnutris ○ Sensibilisation sur la CPN et la vaccination ○ Sensibilisation sur les différents aliments, fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.
Difficulté d'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences de districts ○ Existence des populations ○ Existence des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'accouchement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et vaccination ○ Affectation des sage-femmes ○ Appui avec des moyens de transport des malades ○ Mise en place des paquets minimum d'activités nutritionnelles (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, sur la fabrication de la bouillie enrichie etc.)
Difficulté d'approvisionnement en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence de service de l'état (hydraulique) ○ Nombre important de la population ○ Existence des forages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de l'accès à l'eau potable à travers la réalisation des forages et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des PMH ○ Installation des UPH ○ Réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels ○ Création des CGPE, AUE ○ Formation des CGPE et artisans réparateurs
Faible pratique des règles d'hygiène et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services d'hygiène et assainissement ○ Existence des ONG, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'hygiène & assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement ○ Appui au comité d'assainissement avec des kits d'hygiène ○ Appui à la communauté pour la construction des latrines ○ Sensibilisation sur le creusement et la construction des latrines

Domaine : Action sociale et genre

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible appui aux personnes vulnérables	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance d'assistance aux personnes vulnérables ○ Insuffisance de moyens financiers ○ Difficulté d'éducation des enfants ○ Présence des femmes veuves et des enfants orphelins ○ Voyage permanent des maris pendant de longues durées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance ○ Famine ○ Maladie ○ Soucis ○ Mort ○ Délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des vulnérables en nombre réduit ○ Existence d'une délégation de l'action sociale ○ Existence des ONG et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la création des AGR aux vulnérables ○ Octroyé de micro-crédit aux groupements féminins vulnérables ○ Formation sur les activités socioprofessionnels (couture, tressages etc..)
Déplacement des hommes	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de prise en charge de famille ○ Insuffisance de scolarisation des enfants de vulnérables ○ Insuffisance des AGR ○ Insuffisance de responsabilité des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des groupements féminins ○ Existence de service de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation aux hommes sur la prise en charge de leurs enfants ○ Création des emplois aux hommes
Faible émancipation des femmes	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance de femme ○ Insuffisance des moyens ○ Analphabétisme ○ Insuffisante considération de la femme ○ Implication insuffisante de la femme dans la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sous-développement ○ Soucis ○ Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de femme ○ Existence d'une délégation de l'action sociale ○ Existence des ONG et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi de micro crédit aux groupements féminins ○ Formation des femmes sur les AGR ○ Sensibilisation de la communauté sur le rôle que joue la femme ○ Sensibilisation des populations sur l'implication de la femme à la décision
Mariage précoce	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible scolarisation des filles ; ○ Insuffisance de la sensibilisation aux parents sur les effets du mariage précoce ; ○ Vagabondage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficultés lors des accouchements ○ Faible capacité de gestion du foyer 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de district et service sociaux ○ Existence des partenaires ○ Existence des autorités 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation aux parents sur les enjeux des mariages précoces ○ Plaidoyer aux autorités pour rendre la scolarisation des filles obligatoire ○ Sensibilisation sur le planning familial

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible appui aux vulnérables (orphelins, veuves et handicapés)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des vulnérables en nombre réduit ○ Existence d'une délégation de l'action sociale ○ Existence des ONG et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers la création des activités de résilience ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des groupements et associations des vulnérables ○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets d'amélioration de la résilience
Déplacement des hommes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de groupements féminins ○ Présence de service de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux femmes des groupements avec des matériels de production, de transformation des produits locaux et des formations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi des microcrédits aux groupements existants pour la création des AGR ○ Octroi des moulins à mil, Presse à l'huile, et décortiqueuse ○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux ○
Faible émancipation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des femmes ○ Existence de textes sur les droits et devoirs des femmes ○ Existence de la délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et à la prise des décisions ○ Formation des femmes sur leurs droits et devoirs ○ Appui aux groupements féminins avec des moyens de transport des produits locaux
Mariage précoce	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des districts et des services sociaux ○ Existence des partenaires ○ Existence des autorités 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre les mariages précoces en vue de réduire les effets néfastes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur les effets des mariages précoces

Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible taux des prix des produits agricoles lors des productions abondantes (cas de la tomate)	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des pistes aménagées ; ○ Insuffisance des moyens de transport ○ Insuffisance d'espace de stockage ○ Présence des incendies ○ Difficultés d'écoulement de produit ○ Moins des rentabilités (bénéfice) ○ Surproduction des tomates ○ Insuffisance des techniques des transformations des tomates 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Perte des produits ○ Souffrance ○ Détériorations des produits ○ Déplacement ○ Découragement des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits ○ Proximité des marchés hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux groupements avec des microcrédits ○ Création d'un centre de formation professionnelle ○ Création des AGR ○ Acquisition des moyens des transformations ○ Formation des producteurs en techniques de transformations des produits locaux (tomate)
Persistance des incendies	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de moyen financier ○ Insuffisance des magasins des stockages ○ Persistance de pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Pertes des biens ○ Pourriture de produit 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de petits commerces ○ Existence de produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes : Gorong-Biltine, Andogone – Amzoer

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible taux des prix des produits agricoles lors des productions abondantes (cas tomate)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits ○ Proximité des marchés hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions de d'écoulement des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des producteurs sur la transformation et la commercialisation des produits locaux ○ Constructions des aires de séchage des produits des récoltes
Persistance des incendies	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités ○ Existence de produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutte contre les incendies 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population à la prévention et les méfaits de l'incendie ○ Construction de magasins de stockage ○ Aménagement des pistes inter-villages

Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit inter communautaire (agriculteurs-éleveurs)	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Divagation des animaux ○ Rétrécissement des couloirs de transhumance ○ Non-respect des périodes de libération des champs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des récoltes ○ Bataille ○ Perte des matériels ○ Dépenses financières ○ Abandon de la localité ○ Mort d'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ○ Existence des agriculteurs et des éleveurs ○ Existence des forces de l'ordre ○ Existence d'un comité de résolutions des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et le respect des règles ○ Plaidé aux autorités en concertation avec les agriculteurs sur la date de libération des champs ○ Création d'un comité de surveillance sur la gestion des conflits et de respect des couloirs ○ Structuration du comité ○ Formation au comité sur leur rôle et tâche ○ Appui en matériels roulant pour le comité
Persistance de vol de bétail et des biens (insécurité)	Baibor Andogone Mignéri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insécurité ○ Présence de personnes mal intentionnées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pertes des biens et des vies humaines 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la sécurité

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Conflit inter communautaire (agriculteurs-éleveurs)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ○ Existence des agriculteurs et des éleveurs ○ Existence des forces de l'ordre ○ Existence d'un comité des résolutions des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique ○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits ○ Plaidoyers auprès des autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Persistance de vol de bétail et des biens (insécurité)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités et des forces de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la sécurité dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens

IX- SOMMAIRES DES GRANDS AXES DES DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Tableau 11 : Axes du développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
Agriculture- Elevage	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la production agricole Faiblesse des cultures maraichères Erosion hydrique Persistance des ennemis des cultures Baisse de la production animale Insuffisance des pâturages Présence des maladies animales 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte anti érosive Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires Augmentation des aliments de complément du bétail en période de soudure
Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Avancée du désert Dégradation des ressources naturelles Persistance des feux de brousse et des incendies dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques Amélioration de la lutte contre les feux de brousse et des incendies dans les villages
Education, jeunesse, culturel et sport	<ul style="list-style-type: none"> Faible taux de couverture scolaire Non épanouissement des jeunes Faible des pratiques socioculturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives et le nombre des enseignants dans les écoles Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi et à une prise en charge Promotion et valorisation des activités socio-culturelles et sportives
Santé, eau, Nutrition et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture sanitaire Difficultés d'accouchements Difficultés d'approvisionnement en eau potable Faible pratique des règles d'hygiène et d'assainissement ; Malnutrition aigue Taux de mortalité infantile élevé Pesanteurs socio-culturelles Tabous alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès aux services sanitaires et aux activités nutritionnelles (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.) Amélioration des conditions accouchement Augmentation de l'accès à l'eau potable et amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau Amélioration des conditions d'hygiène et assainissement ; Amélioration des conditions d'hygiène & assainissement Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> • Faible appui aux personnes vulnérables (orphelines, veuves et handicapés) • Déplacement et exode des hommes • Faible émancipation des femmes • Mariage précoce 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités et des projets d'amélioration de la résilience • Appui aux femmes des groupements avec des matériels de production, de transformation des produits locaux et des formations • Promotion des droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier des femmes • Lutter contre les mariages précoces en vue de réduire les effets néfastes
Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux des prix des produits agricoles lors des productions abondantes (cas tomate) • Persistance des incendies; 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de stockage et de conservation des produits des récoltes ; • Lutte contre les incendies ; • Introduction des foyers améliorés dans les ménages ;
Gouvernance-paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs) • Persistance des vols de bétail et des biens (insécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton • Renforcement de la sécurité dans le canton

X- Tableau 12 : PRIORISATION DES PROJETS DU CANTON BOUBOULA
Domaine : Agriculture/Elevage

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 5 seuils d'épandage	• Gargache, Ourome, Talat Kokondal, Gaou,	OSC, ADC, Groupements	75 000 000	7 500 000	2022
2. Appui à la construction de 5 000 ml des cordons pierreux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	25 000 000	2 500 000	2022
3. Formation de 30 producteurs en techniques culturales modernes, rotations des cultures, maraichage et amendements des sols (fabrication de compost)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2022
4. Creusage des 4 mares	• Surngan, Tarwa, Dargnal, Gorong	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2022
5. Création et construction de 2 aires d'abattage	• Mignéri, Kendering	OSC, ADC, Groupements	12 300 000	1 230 000	2023
6. Réhabilitation (Aménagement) du seuil d'épandage	• Korno	OSC, ADC, Groupements	25 000 000	2 500 000	2023
7. Acquisition de 400 litres des produits phytosanitaires (en pluviale et en maraichage) et de semences adaptées aux producteurs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	2 400 000	240 000	2023
8. Acquisition des matériels agricoles aux producteurs (800 houes occidentales, 600 semoirs, 03 tracteurs et avec des grillages pour les sites maraichers)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	78 000 000	7 800 000	2023
9. Aménagement de barrage	• Sourgnan	OSC, ADC, Groupements	25 000 000	2 500 000	2024
10. Acquisition pour les éleveurs de 100 tonnes d'aliments de complément (tourteaux) pour le bétail	• Canton	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2024
11. Formation de 30 éleveurs en techniques de fabrication de pierre à lécher	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024
12. Formation de 6 auxiliaires d'élevage (2 par zone)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024

13. Constructions de quatre (4) parcs de vaccination	• Karikwyane, Gorong, Mignéri, Kindjéféta	OSC, ADC, Groupements	8 000 000	800 000	2025
14. Création de deux officines vétérinaires	• Mignéri, Karaguiane	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2025
15. Fonçage d'un puits pastoral	• Amène	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2025
Sous total de coût. Domaine Agriculture-Elevage			302 350 000	30 235 000	

Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût FCFA	Disponibilité financière (FCFA)	Début probable
1. Appui à la mise en place des 5 000 plants en pépinière et leur plantation	• Baibor, Mignri, Andagone	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2022
2. Formation de 2 femmes par village sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2022
3. Elaboration de 3 conventions locale de mise en défend des sites	• Amène, Tarwa, Ouroume	OSC, ADC, Groupements	15 000 000	1 500 000	2023
4. Formation des membres de 3 comités de mise en défend sur leurs rôles et tâches	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024
Sous total de coût. Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles			26 000 000	2 600 000	

Domaine : Education, jeunesse, culture et sport

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer pour l'affectation des 12 enseignants titulaires	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2022
2. Création d'une école	• Rimelé	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2022
3. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants en particulier des filles	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	900 000	90 000	2022
4. Création de trois (3) centres d'alphabétisations	• Talat, Migneri, Goumone,	ADC, IDEN, APE	450 000	45 000	2023
5. Construction de 6 écoles	• Chichi, Langama, Darib-Almi, Goumone, Réké-bara, Sourgna	ADC, IDEN, APE, AME	30 000 000	3 000 000	2023
6. Construction des latrines dans 6 établissements fonctionnelles	• Karwiyar, Kandaring, Baibor, Tali, Mignerie, Gorang	ADC, IDEN, APE, AME	1 500 000	150 000	2024
7. Formation de 60 jeunes en techniques professionnelles pour la créativité des AGR	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	500 000	50 000	2024
8. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation à la communauté sur l'organisation des cérémonies culturelles inter village	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	1 200 000	120 000	2025
9. Aménagement de terrain des sport (course épique, football)	• Migeri, Hadjar Bachome, Baibor, Gorong,	ADC, IDEN, APE, AME	600 000	60 000	2025
Sous total de coût			35 450 000	3 545 000	

Domaine : Santé, eau et assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer pour l'affectation des infirmiers et de sage-femmes	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2020
2. Fonçage de 8 UPH	• Dolowane, Gorong, Arkabone, Wayine, Talat, Arkokote, Baibor, Magar	ADC, AUE, COSAN/COGES	105 000 000	10 500 000	2022
3. Construction d'un centre de santé	• Mignéri	ADC, AUE, COSAN/COGES	25 000 000	2 500 000	2022
4. Organisation de 4 séances de sensibilisation de la communauté sur l'importance de la CPN, la malnutrition et la pandémie actuelle (Corona virus)	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2023
5. Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition	• Baibor, Kindéring, Magare	5 000 000	500 000	2023	2023
6. Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE	• Baibor, Kindéring, Magare	2 000 000	200 000	2023	2023
7. Appui à la communauté pour la construction de 330 latrines familiales	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	82 500 000	8 250 000	2023
8. Fonçage de 3 forages dans les centres de santé	• Baibor, Kindéring, Magare	ADC, AUE, COSAN/COGES	9 000 000	900 000	2023
9. Appui en énergie solaire pour les centres de santé	• Mignéri, Kindéring, Magare,	ADC, AUE, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2024
10. Appui avec des matériels d'accouchement et des médicaments pour les centres de santé	• Baibor, Kindéring, Magare,	ADC, AUE, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2024
11. Formation de 50 matrones en deux sessions	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2024
12. Appui avec des moyens roulant (barbara) pour les centres de santé	• Baibor, Kindéring, Magare,	ADC, AUE, COSAN/COGES	6 000 000	600 000	2025
13. Réparation du mini château d'eau	• Baibor	ADC, AUE, COSAN/COGES	15 000 000	1 500 000	
14. Structuration et redynamisation des CGPE	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	500 000	50 000	2025

15. Formation des 6 artisans réparateurs sur la réparation des points d'eau et les techniques des traitements d'eau	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	500 000	50 000	2025
16. Appui avec 50 kits d'hygiène et d'assainissement	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	5 000 000	500 000	2025
17. Organisation de 4 séances annuelles de sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'hygiène et de l'assainissement	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2025
Sous total de coût			258 050 000	25 805 000	

Domaine : Action sociale et genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à 20 groupements féminins avec de micro-crédit pour la création des AGR	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	10 000 000	1 000 000	2022
2. Organisation de 3 séances annuelles de sensibilisation des parents sur les enjeux des mariages précoces et le planning familial	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	900 000	90 000	2022
3. Formation des membres de 20 groupements féminins sur la couture, tressages des naffes etc	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	500 000	50 000	2023
4. Organisation de 3 séances de sensibilisation de la communauté sur l'implication et la concertation de la femme lors des prises des décisions et des activités de développement	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	900 000	90 000	2024
5. Formation de 20 groupements de femmes sur les AGR	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	500 000	50 000	2025
Sous total de coût. Domaine action sociale et genre			12 800 000	1 280 000	

Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement d'une piste rurale	• Gorang-Arkabone Est-Arkabone Ouest-Koroma-Talat-Baïbor-Dargna	OSC, ADC, Groupements	60 000 000	6 000 000	2022
2. Appui à 30 groupements de producteurs maraichers et pluviaux avec des microcrédits	• Canton	OSC, ADC, Groupements	15 000 000	1 500 000	2022
3. Construction de 3 magasins de stockage des produits des récoltes	• Nonorga, Windel, Kourmouda	OSC, ADC, Groupements	24 000 000	2 400 000	2023
4. Formation de 30 producteurs en techniques de transformation des produits locaux (tomate, ...)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2023
5. Appui aux 30 groupements producteurs avec 30 charrettes pour le transport des produits locaux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	15 000 000	1 500 000	2024-2025
Sous total de coût			114 500 000	11 450 000	

Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

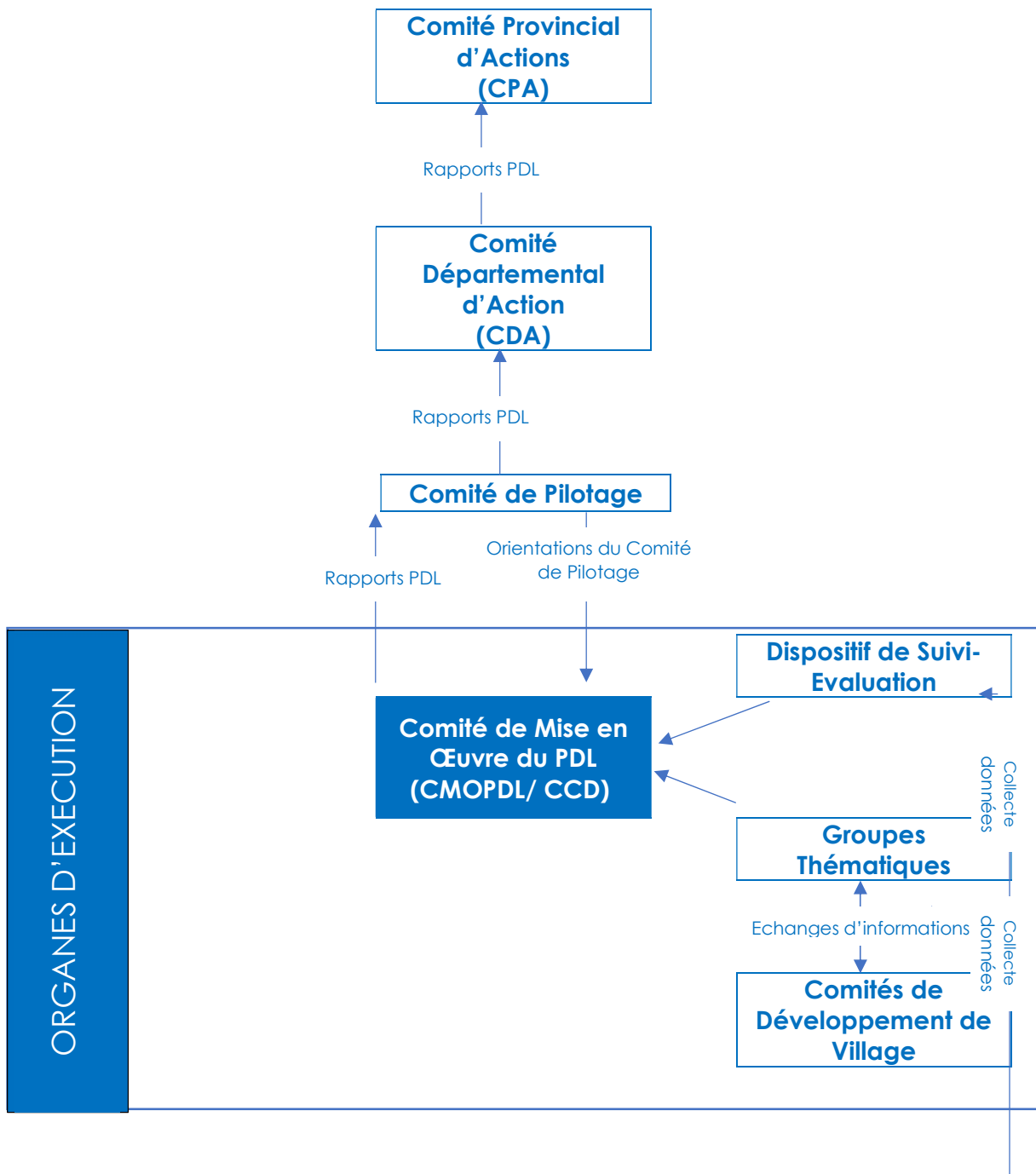
Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer aux autorités pour le renforcement de la sécurité	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2022
2. Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation de la communauté sur la cohabitation pacifique	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2023
3. Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation de la communauté (agriculteurs et éleveurs) pour la concertation et le respect des dates de libération des champs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2024-2025
Sous total de coût			1 350 000	135 000	

Tableau 13 : Coût global du PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
1	Agriculture-Elevage	302 350 000	30 235 000
2	Environnement et GRN	26 000 000	2 600 000
3	Education, Jeunesse, Culture et Sport	35 450 000	3 545 000
4	Santé Eau et Assainissement	258 050 000	25 805 000
5	Action Sociale et genre	12 800 000	1 280 000
6	Economie	114 500 000	11 450 000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	1 350 000	135 000
Coût total des projets du PDL		750 500 000	75 050 000

I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ Stratégie de suivi

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...)
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **Diffusion du Plan de Développement Local**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

XI- Programme annuel des projets

Le plan de travail annuel entre en vigueur à partir de la date de validation du PDL.

Tableau 14 : Planning des activités annuelles

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation											
					J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D
Domaine: Agriculture, élevage																
1	Construction et aménagement de 1 seuil d'épandage	1	Gargache	OSC, ADC, Groupements												
2	Construction de 1 250 ml des cordons pierreux	1 250	Canton	OSC, ADC, Groupements												
3	Formation des producteurs en techniques culturales modernes, aux rotations des cultures, maraichage et amendement des sols (fabrication de compost)	1	Canton	OSC, ADC, Groupements												
4	Creusage d'une mare	1	Surgnan	OSC, ADC, Groupements												
5	Création et construction d'une aire d'abattage	1	Mignéri	OSC, ADC, Groupements												
Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles																
6	Appui à la mise en place d'une pépinière et plantations des 1 250 arbres	1 250	Baibor, Mignri, Andagone	OSC, ADC, Groupements												
7	Sensibilisation et formation sur l'utilisation des foyers améliorés (2 femmes par village)	1	Canton	OSC, ADC, Groupements												
8	Création d'un comité de surveillance et de gestion des ressources naturelles	1	Canton	OSC, ADC, Groupements												
Domaine : Éducation, jeunesse, culture et sport																
9	Plaidoyer pour l'affectation des 12 enseignants	12	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
10	Création de 3 écoles	3	• Rimele, Sougna et Reke-Bara	ADC, IDEN, APE, AME												
11	Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants en particulier des filles	2	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
12	Création de deux (2) centres d'alphabétisation	2	• Talat, Migneri	ADC, IDEN, APE, AME												
13	Construction d'une école	1	• Chichi	ADC, IDEN, APE, AME												
Domaine : Santé, Nutrition, eau et assainissement																
14	Plaidoyer pour l'affectation des infirmiers et sage-femme	1	Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES												
15	Fonçage de 2 UPH	2	Dolowane, Gorong,	ADC, AUE, COSAN/COGES												
16	Construction d'un centre de santé	1	Mignéri	ADC, AUE, COSAN/COGES												

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation																	
					J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D						
17	Organisation de 2 séances des sensibilisations à la communauté sur l'importance de la CPN, la malnutrition et la maladie d'actualité (Corona virus)	2	Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES																		
18	Appui à la communauté pour la construction des 83 latrines familiale	83	Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES																		
Domaine : Action sociale et Genre																						
19	Octroi de micro-crédit aux 5 groupements féminins	5	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
20	Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation aux parents sur les enjeux des mariages précoces et le planning familial	2	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
21	Formation aux membres de 5 groupements féminins sur la couture, tressage des naffes etc	5	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
22	Octroi de micro-crédit au 5 groupements féminins	5	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
Domaine : Economie																						
23	Aménagement d'une piste rurale	1	Migneri-DaribAlmi-Kourmouda-Magar	OSC, ADC, Groupements																		
24	Appui aux groupements producteurs avec des microcrédits	8	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
25	Construction d'un magasin des stockages des produits des récoltes	1	Norga	OSC, ADC, Groupements																		
Domaine : Gouvernance, Paix et Sécurité																						
26	Renforcement de la sécurité	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
27	Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation de la communauté sur la cohabitation pacifique	2	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
28	Organisation de 2 séances annuelles de sensibilisation de la communauté (agriculteurs et éleveurs) pour la concertation et le respect de la date de libération des champs	2	Canton	OSC, ADC, Groupements																		

CONCLUSION

Le processus d'actualisation du PDL a été lancé officiellement par le Secrétaire général du département de Dar-Alfawaki en présence de sa majesté le Chef de canton et a vu la participation active de la population et celles des autres acteurs de développement et de toutes les couches sociales du canton.

L'actualisation du plan de développement local du canton Bouboula est l'aboutissement des actions participatives de la population autochtones afin de consigner dans ce document leur vision commune du développement socio-économique de leur localité.

Les revus documentaires et les analyses des problèmes dans les différents domaines réalisés lors de l'atelier cantonal de diagnostic ont permis d'identifier les réels problèmes qui freinent le développement du canton et de formuler des propositions des projets d'avenir.

De ce fait, l'actualisation de ce document constitue un début de solution aux problèmes préoccupants constatés dans le canton et qui n'ont pas des financements lors de l'échéance du PDL précédent.

Elaborer un PDL est un processus, mais le mettre en pratique en est une autre. Pour que le PDL actualisé soit réellement mis en œuvre, il faudra que tous les acteurs impliqués s'investissent pour la réalisation de tous les projets qui y sont retenus. Le PDL n'est ni l'affaire du Chef de canton seul, ni celle des Chefs de village uniquement, moins encore l'affaire d'un partenaire. Il est beaucoup plus l'affaire de tous les ressortissants du canton Bouboula.

ANNEXES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONALE DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Talat, canton Bouboula, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, regroupant le Secrétaire Général du département, sa majesté le Chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 172 personnes dont 70 femmes.

Cette assemblée cantonale de lancement du processus visait à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Restitution de l'évaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place de deux (2) animateurs locaux.
- ✓ La mise en place d'un comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

Au cours de cet assis, deux animateurs locaux sont identifiés :

Tableau : Liste des animateurs locaux

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Abakar mahamat	Talat	98059404
02	Mahamoud mahamat ali	Baïbor	91154122

Ensuite, un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme a été mis sur pied. Il s'agit de :

Tableau : liste du comité de rédaction

N°	Noms & prénoms	Fonction	Villages	Contacts
01	Ousman Hissein	Président	Darib-almi	92144184
02	Issakha Ali	Rapporteur	Kedjefeta	
03	Saleh Lamadine	Rapporteur	Magar	
04	Kaltam Saboune	Rapporteur	Gorong	

D'abord le chef de canton a dans son mot introductif exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement du processus d'actualisation du PDL. Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local. Puis le Secrétaire Général du département dans son mot d'ouverture a tout d'abord félicité le BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED) pour leurs activités qui cadrent bien avec l'objectif du Gouvernement prôné par le Président de la République. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutira à un bon plan de développement qui prendra en compte les besoins et priorités de la population. Les points abordés ont suscité un long débat et ont fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 09 h 05 l'assemblée a pris fin à 16 h 25mn

Fait à Talat, le 26/11/2020

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L'ADC

L'an deux mille et le vingt-six novembre, s'est tenu au village Talat, canton Bouboula, Sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le Secrétaire Général du département, toutes les communautés dont sa majesté le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Biltine et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, 172 personnes dont 102 hommes et 70 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

Priorisation des projets issus des reformulations des idées des projets par les commissions thématiques Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).

Après la lecture des critères de choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il y'a eu des changements au sein du nouveau bureau qui se compose comme suit :

Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton Bouboula

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	Contact
1	BRAHIM ALIO	président	Garinga	95818347
2	ABAKAR MAHAMAT	Vice-président	Talat	98059404
3	HASSA DAOUD	Secrétaire général	Kormoudi	99 594137
4	IDRISS ABDOULAYE ISSA	Secrétaire général adjoint	Migneri	91602610
5	IBRAHIM ISMAIL	Trésorière générale	Tourmoudi	66886018
6	KHADIDJA ADAM	Trésorier général adjoint	Gorong	
7	MAHAMOUD MAHAMAT ALI	Commissaire aux comptes	Baibor	91154122
8	HAOUA MAHAMAT ABAKAR	Commissaire aux comptes adjoint	Garinga	
9	BRAHIM SININE	Chargé des matériels	Goumoune	
10	KALTOUMA ABAKAR	Chargé des matériels adjoint	Rimele	
11	ISSAKHA IBRAHIM	1 ^{er} conseiller	Koroma	99 80 48 85
12	ISMAIL IDRISS	2eme conseiller	Sourgan	98 48 06 83
13	MAHAMAT TAHIR	3eme conseillère	Garo	63 14 68 00

Commencé à 09h 05mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 15 h 25 mn

Fait à Talat, le 26/11/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)

L'an deux mille vingt et le douze décembre a eu lieu une assemblée générale cantonale à Talat, canton Bouboula, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 95 personnes dont 45 femmes

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence du chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption du programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et d'envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

- ✓ L'agriculture et l'élevage
- ✓ L'environnement et la gestion des ressources naturelles (GRN)
- ✓ L'économie
- ✓ Santé, eau et assainissement
- ✓ L'éducation, culture, jeunesse et sport
- ✓ Affaire social et genre
- ✓ Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 09h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 35 mn

Fait à Talat, le 12/12/ 2020

L'Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE PRIORISATIONS DES PROJETS

L'an deux mille vingt et le vingt-deux décembre, a eu lieu une assemblée générale cantonale de priorisations des projets au village Talat, canton Bouboula, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, province du Wadi Fira.

L'objet de cet atelier est de prioriser les projets issus des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents 54 personnes dont 36 hommes et 18 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier de priorisation des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence du représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état membre de CDA, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- ✓ Elaboration des listes des projets priorisation ;
- ✓ Identification des porteurs des projets ;
- ✓ Présentation du schéma d'aménagement du canton en plénière.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présenté les projets identifiés et discutés lors de l'atelier de diagnostic participatif par domaine. Il s'agit de : agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité.

Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA et les autres participants.

Commencée à 08h 48 mn l'atelier a pris fin 16h 55 mn

Fait à Talat, le 22/12/ 2020

L'Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre février s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL au village **Talat**, canton **Bouboula**, sous-préfecture d'Amzoer rural, département de Daralfawakih, province du Wadi-Fira. L'objectif de cet atelier : Amender, harmoniser et valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton. Ont pris part à cet atelier les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP. Le modérateur a fait une présentation du programme de l'atelier aux participants. Les activités de cette assise sont :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Verification des infrastructures éducatives du canton ;
- Verification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur le processus de validation au niveau du CDA ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'obtention de l'attestation de reconnaissance de l'ADC.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

• **Domaine agriculture-élevage :**

- Construction des seuils d'épandage de : Gargache, Gaou et Baibor
- Aménagement de seuils d'épandage de : Baibor et Korno
- Formation de 300 éleveurs en technique de la fabrication de pierre à lecher
- La construction de parcs de vaccination, vient de s'ajouté le village Kandjefeta

• **Domaine éducation, jeunesse, culture et sport**

- Création des écoles aux villages Reke-bara et Sourгна est déjà fait
- Dans le projet de construction de écoles, ils ont ajouté les villages Reke-bara et Sourгна ;
- Pour le fonçage des PMH dans le centre de santé, ils ont précisé les centres de santé (Kinding, Baibor, Migneri)
- Appui en énergie solaire aux centres de santé ;
- Acquisition des matériels d'accouchement aux centres de santé
- Réparation des UPH de Baibor et Magar ;
- Formation de six(6) comités des artisans

Ainsi fini l'harmonisation et l'amendement des projets quelques autres informations ont été fournies à l'équipe par les participants. Voir annexe. Ensuite, l'équipe a présenté la liste de villages collectés à travers les collectes des données distribuer à la population lors de différentes assemblées générales et quelques corrections des noms sont faites. Voir annexe. Après ce travail, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures éducatives du canton. Voir annexe S'agissant des ONG intervenants dans le canton Bouboula depuis 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre quelques ONG avec de domaines d'intervention bien différents (ADES sur le balisage des pistes rurales et la sécurité alimentaire. GIZ, PARIIS et CARE pour la culture maraichère. Un seul ONG help a été ajouté sur la liste existante). Une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC. Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants des lancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province du Wadi-Fira. Il s'agit de l'ONG ATPDI se focalise sur la sensibilisation de l'hygiène et l'assainissement dans les villages ainsi le volet sécurité alimentaire, le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP. Commencé à 12h 00 mn, l'atelier a pris fin à 15h 20 mn.

Fait à Talat, le 24/02/2020.

L'Assemblée Générale

Liste des membres des commissions thématiques du canton Bouboula

Domaine : Agriculture- Elevage

N°	Noms et prénoms	Villages	contacts
01	Mahmoud Mahamat Ali	Baibor	
02	Ismail Idriss	Sougna	98480683
03	Ibrahim Ahmat	Nonorga	91557497
04	Kaltam Saboune	Goroume	

Domaine : Education-jeunesse-culture-sport

N°	Noms et prénoms	Villages	contacts
01	Ibrahim Ismail	Tourmoudi	66886018
02	Abakar Ali Issakha	Kargouwane	91842107
03	Issakha Ibrahim	Koroma	99804885
04	Khadidjé Adam	Gorone	

Domaine : Santé-Eau-Assainissement

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Ousman Matar	Baibor	99592537
02	Hassan Daoud	Koumounda	99594737
03	Ibrahim Abdoulaye	Kendereng	92934839
04	Achtaï Ali	Damirgué	

Domaine : Environnement et gestion des ressources

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Ibrahim Dahié	Dalam	93132314
02	Idriss Abdoulaye	Mignerie	91602610
03	Yaya Charfadine	Rimele	92855096
04	Zara Hassan	Kokondole	

Domaine : Economie

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Ali Yakhoub Ali	Mignerie	92744308
02	Ali Issakha	Wendel	98655952
03	Brahim Sinine	Goumoune	99335182
04	Achta Daoud Issakha	Liguina	

Domaine : Action sociale et genre

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Acheikh Abdoulaye Issa	Telé	90953569
02	Tabaka Ali	Lagama	99987425
03	Fadoul Hissein	Adigna	98696542
04	Achta Adam Ahmat	Forfor	

Domaine : Gouvernance-paix-sécurité

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Abakar Mahamat	Talat	98059404
02	Adam Oumar	Sourgna	91011636
03	Hissein Moursal	Chichi	93438769
04	Aché Adam	Adigna	

Tableau : Organisations Paysannes

N°	Village	Groupement	Date de création	Type			Reconnu		Domaine d'activités
				M	F	Mix	Oui	Non	
01	Nonorga	BIRDE-CHENE	15/01/2005		X		X		agriculture
02	Nonorga	IKHTYAR	07/02/2001			X	X		Agriculture
03	Biltine	UNION	17/4/2018			X	X		Agropastoral
04	Rimele	LABOUROUN	20/04/2018	X			X		Agropastoral
05	Rimele	DJAMILA	20/05/2018		X		X		Agropastoral
06	Rimele	IZAL-ALL	04/07/2018			X	X		Agriculture
07	Rimele	ADJAMINE	2004			X	X		Agriculture
08	Rimele	YAK-TIME	15/06/2001			X	X		Agriculture
09	Langama	LIGUINA	2004	X			X		Agropastoral
10	Langama	TORROMA	1992		X		X		Agriculture
11	Dalam	BUSKI	1991			X	X		Agriculture
12	Dalouyone	FERAM	11/01/2006	X			X		Agriculture
13	Tourmoudi	ASSOCIATION OURNIGUE	2003			X	X		Agriculture
14	Raoua	DIRA	10/05/2006		X		X		Agriculture
15	Lourgna	TAÏBA	20/06/1998		X		X		Agriculture
16	Koroma	MADJALANG	04/09/2011			X	X		Agriculture
17	Koroma	KIR	2004			X	X		Agriculture
18	Ondogone	SEYEB	08/09/2003			X	X		Agriculture
19	Ondogone	ARDEBE	2003			X	X		Agriculture
20	Ondogone	ABOUNDOULOFE	2002			X	X		Agriculture
21	Ondogone	DARASSALAM	15/04/1987			X	X		Agriculture
22	Wedel	HALAWYA	19/04/2004			X	X		Agriculture
23	Adigna	MAHADA	15/01/2007			X	X		Agriculture
24	Karicoyan	AGOUTI	12/01/2006	X			X		Agriculture
25	Karicoyan	AL-HOUB	12/02/2000			X	X		Agriculture
26	Karicoyan	WARA	05/08/2001			X	X		Agriculture
27	Hille Daoud	TADAMOUNE	2007			X	X		Agriculture
28	Gueringua	GOUNDO	15/03/2009			X	X		Agropastoral
29	Gueringua	AL-NADIF	15/03/2003		X		X		Agropastoral
30	Lougna	DIKE	1998			X	X		Agriculture
31	Lougna	TYPE	2001		X		X		Agriculture
32	Barkala	ALNASSOUR	25/09/2018		X		X		Agriculture
33	Hadoud	TADAMOUNE	2007			X	X		Agriculture
34	Amsiguetta	NAIMA	24/09/2011			X	X		Agriculture
35	Arkobone	BIR-TAWIL	2003			X	X		Agriculture
36	Arkobone	WOUR	1998			X	X		Agriculture
37	Goumoune	RABI-IYAL	2000			X	X		Agriculture
38	Andjoro	KHOUR	2000			X	X		Agriculture
39	Katakar	KOUREDA	1999			X	X		Agriculture
40	Damirgué	IRABA	1998			X	X		Agriculture
41	Damirgué	AL-WATAN	1999			X	X		Agriculture
42	Damirgué	KOTOKOUN	2007			X	X		Agriculture
43	Talat	MAKHAL	1999		X			x	Agriculture
44	Chichi	MOUBOUROUK	2012			X	X		Agriculture
45	Reke -bara	ADJOULOUS	06/03/2012	X			X		Agriculture
46	Garingua	DJINE	2010			X	X		Agriculture
47	Gorong	AL-DJAZIRA	2000			X	X		Agriculture
48	Kandaring	BISKI	2002			X	X		Agriculture
49	Kourak	KOURAK	19/05/2005		X			x	Agriculture
50	Kourak	TARAF -AL -WADI	05/05/2007			X	X		Agriculture
51	Wayine	DJALKAT	08/07/2002			X	X		Agriculture
52	Wayine	DJALKAT	09/02/2006		X		X		Agriculture
53	Ganoun 2	ARDEBE	08/07/2002			X	X		Agriculture
54	Sourgna	ALWATAN	04/06/2003		X	X			Agriculture

N°	Village	Groupement	Date de création	Type			Reconnu		Domaine d'activités
				M	F	Mix	Oui	Non	
55	Sourgna	TAWALI	31/07/2002			X	X		Agriculture
56	Sourgna	SOUK DIGUINE	06/03/2010		X		X		Agriculture
57	Sourgna	AMARA	15/04/2020			X	X		Agriculture
58	Sourgna	NOUJOUR	01/10/2002			X	X		Agriculture
59	Sourgna	AMARA KARMALA	04/02/1999			X	X		Agriculture
60	Bourgna	BAGARA	18/03/2020			X	X		Agriculture
61	Tourmoudi2	NOURAL-AMINE	16/06/2020		X		X		Agriculture
62	Tourmoudi2	DARAL –BEIDA	20/06/1999	X			X		Agriculture
63	Mignerie	SILCATE	13/02/2020			X	X		Agriculture
64	Mignerie	DJAMILA	1992			X	X		Agropastoral
65	Mignerie	RAHATE	1992			X	X		Agropastoral
66	Mignerie	DJOURNAL 10	2015			X	X		Agriculture
67	Amdamalek	AL-MAHANA	05/08/2003		X		X		Agriculture
68	Bouboula	DJENE	23/02/2014			X	X		Agriculture
69	Bouboula	UNION FAWAKI	19/03/2018			X	X		Agriculture
70	Baibor	WADI- BAIBOR	22/03/2015			X	X		Agriculture
70	Baibor	UNION TAKAMOULE	25/10/1989			X	X		Agropastoral
72	Baibor	NOURAL- WATAN	10/01/2006			X	X		Agropastoral
73	Baibor	DAMIRGUE	03/05/2004			X	X		Agropastoral
74	Baibor	DARASSALAM	20/10/2010			X	X		Agropastoral
75	Baibor	DJANZIR	08/09/2011			X	X		Agropastoral
76	Baibor	HAYAL WATAN	1998		X		X		Agriculture
77	Baibor	ABOUNGALA	15/04/2011		X		X		Agriculture
78	Baibor	CHIBINAI	1999		X		X		Agriculture
79	Baibor	ASSAL	1999			X	X		Agriculture
80	Baibor	MOUBARAK	1999			X	X		Agriculture
81	Baibor	ABENA	1999			X	X		Agriculture
82	Atala	ATALA	06/05/2001			X	X		Agriculture
83	Makoul	HALAWYA	01/03/2015			X	X		Agropastoral
84	Makoul	GUISSYAN	15/10/2003			X	X		Agropastoral
85	Darib Almi	IRAWAN	15/05/1994			X	X		Agriculture
86	Darib Almi	DARASSALAM	25/03/2011			X	X		Agriculture
87	Kourmanda	WADI NIL	1994	X			X		Agriculture
88	Kourmanda	WIRWIRA	1999		x		x		Agriculture
89	Kourmanda	ADJBANA	1998			x	x		Elevage
90	Kourmanda	ISTIFAK	2005		x		x		Agriculture
91	Tali	DAR ALBAYAD	1988	x			x		Agriculture
92	Tali	NOUR – AL IMAN	1996		x		x		Agropastoral
93	Tali	TADAMOUNE	2000			x	x		Commerce
94	Nanorgua	Liguina	15/02/2017		x				agriculture
95	Bouboula	Union Wadi-Fawakih	19/03/2018			x			Agriculture
96	Gorong	Andaikone	23/06/2004						Agriculture
97	Gorong	Bobola	05/06/2015						Agriculture
98	Gorong	Association Al-djazira	25/03/2008			x			